

Officier I et Officier II
Deux nouveaux programmes
d'attestation d'études collégiales
P. 5

Tour d'horizon de la Semaine
de la prévention des incendies
et de la Grande Évacuation 2012
P. 8-11

Sud-de-l'Estuaire
Guide de bonnes pratiques
et fiches sur l'aménagement
du littoral
P. 14-15

Centres d'urgence 9-1-1
Deux guides de référence
pour la certification
P. 17

Et plus encore...



MOT DU SOUS-MINISTRE ASSOCIÉ 3

INFO-SCHÉMA

- En date du 3 décembre 2012
97 schémas, dont un schéma de 2^e génération, ont été attestés 3

FORMATION

- Dès janvier 2013
Formule améliorée pour le programme d'enquêteurs en RCCI 4
- Études supérieures en sécurité incendie
Un premier représentant québécois à l'Université Harvard 4
- *Officier I* et *Officier II*
Deux nouveaux programmes d'attestation d'études collégiales 5

AGENDA 5

PRÉVENTION

- Ministère de la Sécurité publique
Cure de rajeunissement pour le site Web jeunesse en sécurité civile 6
- Le MSP et le MTQ financent la création de la Chaire de recherche en ingénierie côtière et fluviale 7
- MRC de Deux-Montagnes, Ville de Gatineau et MRC de Manicouagan
De nouvelles cartes des zones exposées aux glissements de terrain et à l'érosion des berges du fleuve et du golfe Saint-Laurent 7
- Tour d'horizon de la Semaine de la prévention des incendies 2012 8
- Succès collectif de la 2^e Grande Évacuation 9
- Blainville reconnaît le bien-fondé du Programme de vérification des avertisseurs de fumée 12
- Les organismes humanitaires et communautaires, un atout de plus pour la sécurité civile 13
- Sud-de-l'Estuaire
Guide de bonnes pratiques et fiches sur l'aménagement du littoral 14
- Sainte-Flavie et Rivière-Ouelle
La plage se refait une santé 15
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
Un guide amélioré de gestion des risques dans le réseau 16

AGENDA

16 et 17



20

Bénévoles de SOS Richelieu

Vous changez d'adresse?

Il est très **important** de nous faire part de tout changement d'adresse si vous désirez recevoir par la poste le bulletin *Inter-Action* publié par la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie.

Envoyez-nous vos coordonnées postales à inter-action@msp.gouv.qc.ca.

Nouvel abonnement

Toute demande pour un nouvel abonnement doit être transmise à inter-action@msp.gouv.qc.ca. Faites-nous parvenir vos coordonnées postales.

Nous nous ferons un plaisir de mettre à jour notre liste d'abonnés.

Merci de votre intérêt,

L'équipe de rédaction

INTERVENTION

- Centres d'urgences 9-1-1
Deux guides de référence pour la certification 17
- Mission Santé
Des outils pour l'intervention psychosociale lors de sinistres sont en préparation 18
- La MRC de Vaudreuil-Soulanges optimise son réseau de télécommunications radio incendie 19

SUR LE TERRAIN

- SOS Richelieu déposera un mémoire et des recommandations au printemps 2013 20
- Exercice Lièvre mouillé
Un imposant déploiement sur deux régions 20



20

- Le Colloque régional sur la sécurité civile de l'Estrie... un véritable succès! 21



21

- Magog
Une mascotte pour le service de sécurité incendie 21
- Exercice Sauve-qui-peut
Un exercice réussi à Saguenay 22
- Simulation pour tester les services de télécommunications
Un tremblement de terre secoue Rivière-du-Loup 22

EN RÉGION

- Projet de pompiers auxiliaires à Marieville
Une initiation au métier de pompier pour encourager la persévérance scolaire chez les adolescents 23
- Chambly-Carignan
La prévention en action! aux Olympiades de l'école du Parchemin 24
- Kingsey Falls
Formation en prévention incendie pour les futurs gardiennes et gardiens avertis 25

AIDE FINANCIÈRE

- Fonds des nouvelles initiatives
Formation et soutien pour les organisations de bénévoles en recherche et sauvetage 26
- Deux-Montagnes
Acquisition d'une unité mobile d'urgence 26
- Des analystes financiers en région pour soutenir les municipalités et les sinistrés 27

EN VRAC

- Rapport statistique sur les incendies 2012-2013
Participez au concours de photos *Pompiers en action* 28
- Vallée du Richelieu
Une expérience nord-américaine de radiocommunication d'urgence 28



MSP

Du 19 au 21 février prochain se tiendra le Colloque sur la sécurité civile et incendie qui, cette année, intègre à la fois la sécurité civile et la sécurité incendie afin de favoriser une meilleure concertation entre les intervenants. On y abordera la question de la planification et de la gestion du rétablissement à la suite de sinistres. Par la même occasion, nous vous entretiendrons aussi des actions que le ministère de la Sécurité publique entend accomplir, dans la mesure de ses compétences, pour relever les défis actuels et futurs exprimés lors du Forum sur la sécurité incendie de juin dernier. Je vous invite donc à vous inscrire en grand nombre au colloque.

Dans le domaine de la prévention des risques, le ministère encourage les municipalités à poursuivre leurs efforts, selon leurs moyens, en matière de planification et de mise en place des conditions optimales pour être plus résilientes aux catastrophes. Pour les soutenir dans cette démarche, le ministère examine diverses pistes de financement visant à réduire certains risques et à accroître la capacité d'y faire face.

Par ailleurs, lors de l'imminence ou de la survenance d'un sinistre, nous savons tous combien il est important que la population du territoire concerné et les intervenants d'urgence soient alertés le plus rapidement possible.

À cette fin, le ministère collabore à la mise en place au Québec du Système national d'alerte au public, un projet pancanadien dont les modalités de gestion sont sous la responsabilité des provinces et des territoires. Lorsqu'il sera opérationnel, ce système permettra de transmettre, par l'entremise de sites Web, de médias sociaux, de la télévision ou de la radio, des messages d'alerte ciblés aux citoyens concernés. Une mise en service initiale sur des sites Web et sur une chaîne de télévision devrait se faire d'ici l'été 2013.

J'aimerais également souligner que le Service de sécurité incendie de Montréal fêtera son 150^e anniversaire. Il s'agit du plus ancien service de sécurité incendie au Canada.

Enfin, à l'aube de la nouvelle année, je profite de l'occasion pour vous souhaiter la santé et la réussite de vos projets professionnels et personnels.

Joyeuses fêtes et bonne année!

Guy Laroche

Sous-ministre associé à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie

Info-Schéma

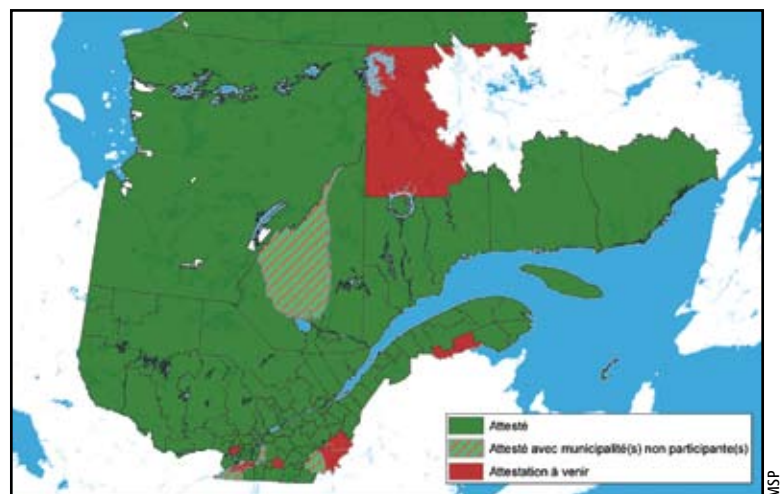
En date du 3 décembre 2012

97 schémas, dont un de 2^e génération, ont été attestés

Le 3 décembre 2012, 102 schémas de couverture de risques sur une possibilité de 103 avaient été déposés au bureau du ministre de la Sécurité publique. De ce nombre, 96 autorités régionales ont reçu leur attestation de conformité du ministre. De plus, une autorité régionale a vu son schéma de 2^e génération attesté.

Voici la liste des schémas récemment attestés.

Schémas attestés en 2012 *	
Autorité régionale	Date d'attestation
MRC Le Granit	29 mai 2012
MRC de Montcalm	29 mai 2012
MRC Les Jardins-de-Napierville	25 mai 2012
MRC de Manicouagan	8 mai 2012
MRC de Nicolet-Yamaska	27 avril 2012
MRC du Haut-Saint-Laurent	29 mars 2012
MRC de Rouville	21 février 2012
MRC de Drummond	14 février 2012
MRC des Basques	17 janvier 2012
MRC de Kamouraska	17 janvier 2012
Schéma de 2 ^e génération attesté en 2012 *	
Autorité régionale	Date d'attestation
Ville de Québec	17 avril 2012



MSP

Information :

Liste complète des schémas attestés
 Ministère de la Sécurité publique
www.securitepublique.gouv.qc.ca, onglet *Sécurité incendie*, rubrique *Services de sécurité incendie*, cliquer sur *Schémas de couvertures de risques*, puis sur *Portrait des schémas*

* Le 3 décembre 2012

Dès janvier 2013

Formule améliorée pour le programme d'enquêteurs en RCCI

PAR LISE GARIÉPY

Le Collège Montmorency, conjointement avec l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ), a élaboré un nouveau profil de compétences pour l'enquêteur en recherche de la cause et des circonstances en incendie (RCCI). Le nouveau programme sera offert dès janvier 2013.

Le contenu du programme répond aux exigences de la norme NFPA 921-édition 2011, *Guide pour les investigations incendie & explosion*, traduit par le Centre national de prévention et de protection, et de la norme NFPA 1033, *Standard for Professional Qualifications for Fire Investigator*.

Le Collège Montmorency a également collaboré avec l'École nationale des pompiers du Québec et le Service de la sécurité incendie de Blainville pour implanter des installations pratiques permettant d'effectuer des enquêtes en RCCI.

Formation

« La nouvelle formation est constituée de deux cours de 45 heures, pour un total de 90 heures », précise le directeur des opérations du Complexe de sécurité incendie du Collège Montmorency, M. Patrick Lalonde. Auparavant, les candidats

devaient suivre 16 séminaires totalisant 175 heures de formation. « Il était alors difficile de concilier les horaires de cours variables des différents professeurs et des étudiants. De plus, le manque criant d'installations pour effectuer des essais ne permettait pas de mettre en pratique les connaissances acquises », poursuit-il. L'importante diminution d'heures de formation s'explique par l'accès à de la documentation en français grâce notamment à la traduction faite par l'ENPQ du *Manuel de l'enquêteur en incendies*, édité en 2010, de l'*International Fire Service Training Association*. « Les étudiants pourront ainsi effectuer des lectures préparatoires avant de se présenter en classe, ce qui maximisera le contact avec eux pendant les cours », explique M. Lalonde.

La formation des enquêteurs en RCCI fera désormais partie du nouveau programme d'attestation d'études collégiales en Techniques de prévention des incendies. Les nouveaux préventionnistes recevront ainsi la formation de base destinée aux enquêteurs en RCCI.

Information :
Collège Montmorency
Service de la formation continue
450 975-6222

M. Patrick Lalonde
Directeur des opérations - CSI
Collège Montmorency
450 975-6100, poste 4071
plalonde@cmontmorency.qc.ca

Études supérieures en sécurité incendie

Un premier représentant québécois à l'Université Harvard

PAR LISE GARIÉPY

Directeur des opérations à l'École nationale des pompiers du Québec, M. Claude Beauchamp est le premier représentant du milieu de la sécurité incendie du Québec à avoir obtenu une bourse pour participer à un programme de trois semaines qui s'est déroulé en juillet 2012 à l'Université Harvard aux États-Unis.

M. Beauchamp a été admis au programme *Senior Executives in State and Local Government*, qui se donne à la Kennedy School of Business de l'Université Harvard. Sa candidature, ainsi que celle de trois cadres supérieurs américains, a été retenue parmi 100 candidatures internationales.

Déjà inscrit au doctorat en administration publique à l'École nationale d'administration publique, M. Beauchamp s'intéresse particulièrement aux changements institutionnels liés aux enjeux complexes de l'administration publique.

Objectifs personnels

« Le programme de Harvard me permettait de joindre la réflexion théorique à un enrichissement de mes compétences comme gestionnaire en administration publique », estime-t-il. « Les connaissances acquises m'aideront ainsi à relever les défis qui s'annoncent pour le milieu de la sécurité incendie, notamment ceux liés aux enjeux définis lors du forum provincial de juin 2012 », constate-t-il.

Un modèle de gestion

« Ce programme nous a permis de faire le point sur notre carrière dans l'administration publique et de préciser notre vision du service public », soutient M. Beauchamp. « Le programme favorise entre autres le développement des compétences en gestion d'enjeux complexes de gouvernance », précise M. Beauchamp. Provenant de diverses organisations publiques et de différents paliers de gouvernement, les participants ont ainsi pu mettre en commun leurs points de vue lors de l'étude de cas concrets. « Sans négliger l'occasion de rencontrer des professeurs émérites qui possèdent une vaste expérience de la politique et des enjeux sociaux contemporains, favorisant ainsi l'enrichissement de nos connaissances », poursuit-il.

Ce programme apprend aux participants à devenir des gestionnaires publics plus efficaces. Lors d'activités interactives, les professeurs et les étudiants travaillent sur des études de cas, profitant de l'occasion pour partager leurs expériences professionnelles.

Cette bourse de quelque 11 500 \$ est offerte par la *National Fire Protection Association*, l'*International Association of Fire Chiefs*, la *Fire Protection Publications/International Fire Service Training Association* et la *Federal Emergency Management Agency*.

« Ce programme ouvre les portes d'un réseau international important. Avec cette formation, je souhaite contribuer à développer un réseau nord-américain dont pourrait tirer profit le milieu québécois de la sécurité incendie », conclut M. Beauchamp.

Officier I et Officier II

Deux nouveaux programmes d'attestation d'études collégiales

PAR LISE GARIÉPY

Une nouvelle structure de formation pour les officiers de niveau I et II propose depuis septembre 2012 deux programmes d'attestation d'études collégiales (AEC).

Les profils de compétence pour les officiers de niveau I et II ont été redéfinis par l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ) en fonction des nouvelles exigences minimales de performance au travail de la norme NFPA 1021, *Standard for Fire Officer Professional Qualifications*-édition 2009 et de la norme 1041, *Standard for Fire Service Instructor Professional Qualifications*.

« Cette mise à jour a obligé le Collège Montmorency à revoir en profondeur son programme de formation des officiers en sécurité incendie », confirme le directeur des opérations du Complexe de sécurité incendie (CSI) du Collège Montmorency, M. Patrick Lalonde. Le programme *Officier d'opérations en sécurité incendie* s'adresse particulièrement aux futurs lieutenants et capitaines, tandis que celui d'*Officier de gestion en sécurité incendie* est destiné aux chefs aux opérations, aux directeurs adjoints ainsi qu'aux directeurs de services de sécurité incendie. « Ces appellations ont été retenues pour refléter davantage la nature des tâches et des fonctions des officiers de premier et de deuxième niveau », précise M. Lalonde.

L'AEC *Officier d'opérations en sécurité incendie* prépare l'étudiant à l'examen de qualification *Officier I* de l'ENPQ, alors que l'AEC *Officier de gestion en sécurité incendie* est conçue pour l'examen *Officier II*. « Désormais, ces examens de qualification n'auront lieu qu'à la toute fin de chaque programme pour favoriser une meilleure intégration des connaissances et des compétences », souligne pour sa part le directeur des opérations de l'ENPQ, M. Claude Beauchamp. « Les examens seront constitués d'une partie théorique sous la forme d'un panier de gestion et d'une partie pratique en gestion d'intervention. L'École répond ainsi à une demande du milieu qui lui a été exprimée lors des travaux du groupe témoin des officiers tenus à l'automne 2011 », explique-t-il.

Officier d'opérations en sécurité incendie

La formation théorique et pratique couvrira les feux de bâtiments ainsi que les interventions de désincarcération, en espace clos et en présence de matières dangereuses. L'aspect gestion du personnel a aussi été bonifié par rapport à la formation précédente. La formation comportera également un cours au choix portant sur l'organisation des activités d'un service de sécurité incendie à temps partiel sans garde, à temps partiel avec garde ou encore à temps plein, selon les différents besoins des services de sécurité incendie du Québec.

Officier de gestion en sécurité incendie

Dans ce programme, l'accent sera mis sur la gestion administrative d'un service de sécurité incendie. La gestion d'intervention est maintenant adaptée aux types de services de sécurité incendie déjà énumérés dans le paragraphe précédent. Ce programme comprend également de nouveaux cours :

- *Gestion des interventions particulières*
- *Gestion d'un projet en sécurité incendie*

- *Relations de travail et aspects juridiques d'un service d'incendie*
- *Planification stratégique d'un service d'incendie*

Il est à noter que le cours *Instruction I* est maintenant un préalable à la formation des officiers. Les étudiants doivent aussi avoir travaillé un an dans un service de sécurité incendie, que ce soit à temps plein ou à temps partiel, avant d'amorcer une formation d'officier. Une grille d'équivalences et de substitutions entre les programmes est en cours de préparation pour ceux qui ont suivi l'ancien *Profil II* ou ont entrepris leur formation d'*Officier I* ou II sans l'avoir terminée. « De courtes formations d'appoint seront également envisagées pour ces candidats afin de couvrir le nouveau contenu », affirme M. Lalonde.

Une offre de service régionalisée

Pour les étudiants désirant s'inscrire à une formation pour officiers, il existe maintenant un guichet unique afin d'assurer une meilleure gestion des inscriptions pour l'ensemble du Québec. D'une part, le Collège Montmorency décentralisera des formations dans les services de sécurité incendie et dans les MRC afin de réduire au minimum les frais de déplacement des candidats. D'autre part, il s'est associé aux cégeps de Chicoutimi et de Rimouski pour offrir ces programmes aux services de sécurité incendie de l'Est du Québec tout en apportant une expertise de pointe par la formation en ligne.

Information :

Collège Montmorency
450 975-6222

M. Patrick Lalonde
Directeur des opérations - CSI
Collège Montmorency
450 975-6100, poste 4071
plalonde@cmontmorency.qc.ca

M. Claude Beauchamp
Directeur des opérations
École nationale des pompiers du Québec
450 680-6800
claud.beauchamp@m.sp.gouv.qc.ca

À l'agenda

Colloque sur la sécurité civile et incendie

- Dates :** 19 au 21 février 2013
Lieu : Laval
Thème : *Agissons ensemble pour un Québec plus résilient - Rétablissement*
Information : 418 646-6777, poste 40080
Web : www.securitepublique.gouv.qc.ca, onglet *Sécurité civile*

Cure de rajeunissement pour le site Web jeunesse en sécurité civile

PAR LISE GARIÉPY

Le nouveau site Web jeunesse S.O.S. Séкуро est en ligne depuis peu. Après plus de 10 ans, une mise à jour du site jeunesse s'imposait. L'information sera désormais présentée par cycle scolaire et pourra ainsi captiver les jeunes et les enseignants du primaire ainsi que les parents. Le site peut dorénavant être utilisé en classe afin d'initier les élèves à la sécurité civile.

C'est dans le cadre de sa mission de concevoir et de mettre en œuvre des programmes d'éducation du public que la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie, en collaboration avec la Direction des communications du ministère de la Sécurité publique, travaille depuis 2009 au rajeunissement du site jeunesse.

Le site fait l'objet d'une révision complète, qu'il s'agisse :

- du contenu entièrement revu et bonifié;
- de sa navigation maintenant présentée par cycle scolaire;
- de sa présentation visuelle actualisée;
- des nouvelles activités pédagogiques proposées.

S.O.S. Séкуро : la zone des jeunes avertis

Une fois la refonte complétée, le site s'adressera aux élèves et aux enseignants des 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire, ainsi qu'aux parents. Une section Enseignants/Parents et des contenus pour les élèves de la 3^e à la 6^e année seront progressivement mis en ligne. Pour l'instant, seul le contenu pour les jeunes du 1^{er} cycle du primaire est accessible. « Les élèves et les enseignants des 2^e et 3^e cycles sont invités à parcourir l'information présentée au 1^{er} cycle mais qui est tout aussi essentielle à leur sécurité », suggère la chargée de projet pour le ministère de la Sécurité publique, M^{me} Julie Gendron.

Jeunes citoyens de demain

La refonte du site Web jeunesse vise trois objectifs :

1. Sensibiliser les jeunes aux situations d'urgence et aux catastrophes ainsi qu'aux bons comportements à adopter avant, pendant et après une situation d'urgence.
2. Sensibiliser les enseignants et les parents sur l'importance d'informer les enfants sur les situations d'urgence et les catastrophes.
3. Offrir aux enseignants un coffre d'outils comprenant des activités pédagogiques dynamiques et originales, lié au Programme de formation de l'école québécoise.

« Le site S.O.S. Séкуро : la zone des jeunes avertis vulgarise l'information importante pour la rendre accessible aux élèves



de 6 à 11 ans », poursuit M^{me} Gendron. « Nous souhaitons entre autres que les jeunes internautes prennent conscience de la nécessité de se préparer et de savoir comment réagir en cas de situation d'urgence ou de catastrophe. Ils deviendront ainsi d'excellents relayeurs d'information auprès de leur famille et de leur entourage », poursuit-elle.

Parmi les nouveautés, notons l'ajout d'information sur les services offerts par les centres de services aux sinistrés et sur l'élaboration d'un plan d'évacuation en cas d'incendie. De plus, les jeunes pourront s'amuser et apprendre grâce au nouveau jeu *Tempête à Sécuriville*. Les joueurs doivent constituer une trousse d'urgence pour aider la famille de Séкуро à évacuer son domicile parce qu'il n'y a plus d'électricité depuis que la tempête a frappé. De facture ludique, ce jeu permettra aux jeunes et moins jeunes d'en apprendre un peu plus sur la préparation en cas de situation d'urgence ou de catastrophe.



Dans chaque pièce de la maison, le joueur doit choisir les meilleurs objets à insérer dans la trousse.

Rappelons que ce projet a pu être réalisé en partie grâce à la contribution financière du Programme conjoint de protection civile, de Sécurité publique Canada.

Information :

M^{me} Julie Gendron
Service de l'éducation du public
418 646-6777, poste 40082
julie.gendron@mssp.gouv.qc.ca

Nouvel outil de communication

Le bulletin *Inter-Action* paraîtra désormais deux fois par année, en décembre et en juin. Pour maintenir un lien avec nos abonnés, entre les deux parutions, l'*Inter-Action Express* devient l'outil privilégié pour vous faire part des dernières nouvelles. Ainsi, une fois par mois, vous serez informés sur tout événement particulier et sur les activités à venir tels la Semaine de la prévention des incendies, La Grande Évacuation, le Colloque sur la sécurité civile et incendie, la Semaine de la sécurité civile, ou encore sur les nouveaux règlements adoptés ou les nouveaux programmes mis en place. Nous espérons que ce complément électronique saura combler vos besoins en information.

Pour vous abonner à l'Infolettre : inter-action@mssp.gouv.qc.ca

Le MSP et le MTQ financent la création de la Chaire de recherche en ingénierie côtière et fluviale

COLLABORATION SPÉCIALE

La Chaire de recherche en ingénierie côtière et fluviale de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) a été créée en octobre dernier. Elle est financée par le ministère de la Sécurité publique (MSP) et le ministère des Transports du Québec (MTQ).

Cette chaire permettra de développer la connaissance et l'expertise pour mieux concevoir les infrastructures côtières et les ouvrages de protection du littoral et mieux planifier les interventions visant à atténuer les problèmes d'inondation en rivières, de façon à pouvoir faire face aux changements climatiques.

L'INRS dispose d'importantes infrastructures et de compétences uniques en modélisation. Par exemple, son laboratoire hydraulique environnemental permettra d'imiter les fluctuations du niveau des plans d'eau et des marées afin de mieux comprendre les

phénomènes d'érosion en bordure du fleuve, des rivières et des lacs.

La création et le maintien de cette chaire s'inscrivent dans le Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques du gouvernement du Québec. Le MSP octroie une subvention de 1 250 000 \$, répartie sur quatre ans, et le MTQ accorde une somme de 500 000 \$.

En tant que responsable de la sécurité civile, le MSP contribue à instaurer des mécanismes pour prévenir et atténuer les effets des changements climatiques sur la santé et la sécurité de la population. De son côté, le MTQ est responsable de la réalisation d'évaluations et de recherches concernant la fonte du pergélisol, les problèmes d'érosion côtière et l'adaptation à ces effets découlant des changements climatiques.

MRC de Deux-Montagnes, Ville de Gatineau et MRC de Manicouagan

De nouvelles cartes des zones exposées aux glissements de terrain et à l'érosion des berges du fleuve et du golfe Saint-Laurent

PAR CHANTAL BILODEAU

Une nouvelle cartographie servant à mieux planifier l'aménagement du territoire et à contrôler l'utilisation du sol a été réalisée pour la MRC de Deux-Montagnes, la Ville de Gatineau et la MRC de Manicouagan.

La MRC de Deux-Montagnes et la Ville de Gatineau disposent maintenant d'une cartographie détaillée des zones exposées aux glissements de terrain sur leur territoire. Ces cartes ont été réalisées par le Service de la géotechnique et de la géologie du ministère des Transports du Québec (MTQ). La MRC de Manicouagan dispose quant à elle d'une cartographie déterminant également les zones exposées à l'érosion du fleuve Saint-Laurent. Cette cartographie a été réalisée par le ministère de la Sécurité publique (MSP).

D'autres outils pour les intervenants municipaux

Rappelons que le MSP a déjà élaboré, de concert avec les ministères des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, des Ressources naturelles et des Transports du Québec, un cadre normatif pour les zones exposées à l'érosion du fleuve Saint-Laurent.

Pour favoriser l'appropriation de tous ces nouveaux outils, des sessions d'information à l'intention des intervenants municipaux ont été offertes au cours des derniers mois par le MSP en collaboration avec le MTQ.



Session d'information destinée aux intervenants de la MRC de Deux-Montagnes et des municipalités de Saint-Placide, Oka, Saint-Joseph-sur-le-Lac, Saint-Eustache et Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Information :

M^{me} Chantal Bilodeau
Ministère de la Sécurité publique
418 646-6777, poste 40056
chantal.bilodeau@misp.gouv.qc.ca

Tour d'horizon de la Semaine de la prévention des incendies 2012

La Semaine de la prévention des incendies s'est déroulée du 7 au 13 octobre sous le thème *Notre plan d'évacuation, on l'a fait!*

Le 4 octobre 2012, la Ville d'Alma soulignait l'événement de façon particulière en invitant des journalistes à une simulation d'incendie dans une maison enfumée aménagée dans des conteneurs, prélude de la Grande Évacuation qui a eu lieu le 10 octobre. Les participants avaient moins de trois minutes pour réaliser l'exercice.



MSP

Présent à Alma, le sous-ministre associé à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie, M. Guy Larocque, a rappelé qu'il fallait sensibiliser la population à l'importance de développer de bons réflexes pour assurer sa sécurité en cas d'incendie. « La prévention, ça rapporte, car nous avons constaté entre 2005 et 2010 une diminution de près de la moitié du nombre de décès dans les incendies au Québec » confirme-t-il.

Des journalistes ont tenté de sortir de la maison enfumée en moins de trois minutes.



MSP

De nombreuses activités se sont déroulées ailleurs au Québec. Voici un compte rendu de quelques-unes d'entre elles :

Sainte-Julie

Le ministre de la Sécurité publique, M. Stéphane Bergeron, était présent à Sainte-Julie lors de l'inauguration de la nouvelle caserne pendant la Semaine de la prévention des incendies. Les citoyens ont été invités à visiter les nouvelles installations lors d'une journée portes ouvertes.

L'occasion était belle de remettre la Médaille de pompiers pour services distingués soulignant les 20 ans de service continu de 4 membres de l'équipe et de procéder à l'assermentation de 6 nouveaux pompiers à temps partiel.



Ville de Sainte-Julie

Saint-Jérôme



Ville de Saint-Jérôme

De gauche à droite, le directeur général de la Ville de Sainte-Julie, M. Pierre Bernardin; la mairesse, M^{me} Suzanne Roy; le directeur du Service de sécurité incendie, M. Daniel Perron; le ministre de la Sécurité publique, M. Stéphane Bergeron; la députée de Verchères-Les Patriotes, M^{me} Sana Hassainia; et M. Jean-Noël Gaudette, chef aux opérations.

Sorel-Tracy



SSI Sorel-Tracy

Des élèves de 6^e année de l'école Notre-Dame, portant les couleurs du Service de sécurité incendie de Saint-Jérôme, ont intégré la jeune brigade de pompiers de Saint-Jérôme. Accompagnés des inspecteurs de la Division de la prévention, ils ont frappé à plus de 700 portes d'immeubles à logements pour vérifier les avertisseurs de fumée. En trois jours, ils ont joint quelque 260 citoyens. Ils en ont profité pour prodiguer des conseils sur l'élaboration d'un plan d'évacuation, pour distribuer 74 avertisseurs de fumée et pour remplacer 30 piles.

Plus de 200 citoyens ont visité la nouvelle caserne du Service de sécurité incendie de Sorel-Tracy, inaugurée le 9 octobre 2012. Des pompiers étaient présents au stand d'information pour transmettre des conseils de prévention et des consignes de sécurité, notamment sur le plan d'évacuation familial. Les enfants ont pris part à des activités élaborées spécialement pour eux.



Le ministère de la Sécurité publique et la chaîne Canadian Tire ont lancé un projet pilote afin de promouvoir la Semaine de la prévention des incendies et la Grande Évacuation. Une douzaine de services de sécurité incendie ont participé à cette activité de sensibilisation des citoyens, dont Sept-Îles et Cowansville. Des préventionnistes étaient présents aux stands d'information et des confrères pompiers étaient sur place à bord d'un camion d'incendie. Ils en ont profité pour donner de l'information sur les consignes à suivre en cas d'incendie et sur l'avertisseur de fumée.

Sept-Îles



Cowansville



Gatineau et L'Ange-Gardien

Les trois représentations de la pièce de théâtre *La caserne de Lucyreine*, jouée par des élèves des écoles secondaires de Gatineau, ont attiré plus de 2 500 spectateurs, petits et grands. Destinée aux jeunes de 6 à 12 ans, cette pièce interactive vise à les sensibiliser à l'importance d'adopter des comportements sécuritaires pour prévenir les dangers d'incendie. Lors de cette activité, les parents ont eu droit de leur côté au visionnement d'une vidéo sur les feux de cuisson. Les pompiers et les préventionnistes ont accueilli les visiteurs à leur stand de prévention quelques minutes avant les représentations.



SSI Gatineau

Succès collectif de la 2^e Grande Évacuation

Le 10 octobre dernier, environ 320 municipalités ont participé à la 2^e édition de la Grande Évacuation. Un des objectifs de cette activité était de rappeler aux citoyens que prendre plus de trois minutes pour évacuer une résidence augmente considérablement les risques de décéder par asphyxie en raison de la fumée.

Le ministre de la Sécurité publique, M. Stéphane Bergeron, a assisté à la présentation de la Grande Évacuation à Montréal en compagnie du directeur du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM), M. Serge Tremblay. Pour l'occasion, quelques familles ont participé à un exercice d'évacuation dans le simulateur du SIM, qui était posté au marché Saint-Jacques.

Ailleurs au Québec, les pompiers et les préventionnistes ont animé diverses activités dans une rue ou un quartier de leur municipalité : présence de camions d'incendie, stand d'information, échanges d'information au point de rassemblement, etc.



MSP

Les 2 prochaines pages vous présentent un reportage photos qui vous donnera un aperçu de l'animation qui régnait dans les rues de plusieurs municipalités :

Alma

L'Office municipal d'habitation de la Ville d'Alma a collaboré à l'exercice avec le Service de sécurité incendie. Sous le coup de 19 h, le système d'alarme a retenti dans 14 bâtiments à logements multiples, invitant les résidents à sortir pour rencontrer les pompiers. Plus de 200 personnes se sont livrées au jeu. La semaine précédente, les résidents avaient reçu un dépliant explicatif sur la Grande Évacuation et sur l'élaboration d'un plan d'évacuation. De plus, 1 500 lettres avaient été distribuées dans les classes de la maternelle à la 3^e année de toutes les écoles primaires.



Gimmy Desbiens



Gimmy Desbiens

Plessisville



SSI Plessisville

Blainville



SSI Blainville

Pour cette première expérience, 137 citoyens provenant de 47 résidences ont pris part à l'exercice. Douze pompiers en habit de combat d'incendie étaient en poste aux principales intersections du quartier ciblé pour guider et conseiller les participants, notamment sur le plan d'évacuation, sur le point de rassemblement, sur le ramonage des cheminées et sur les avertisseurs de fumée. Pour préparer les résidents à cette activité, le Service de sécurité incendie leur avait préalablement envoyé une lettre d'invitation, avait installé des affiches routières et avait diffusé 12 capsules radiophoniques. De plus, le service avait rencontré les élèves de l'école primaire du quartier pour les sensibiliser à la prévention des incendies par l'entremise du programme *Protégez-vous du feu*.

Le Service de la sécurité incendie de Blainville a vécu la Grande Évacuation d'une façon bien spéciale cette année. Le matin du 13 octobre, vers 10 h, les 3 familles finalistes de son concours « Fais ton plan d'évacuation » se sont livrées une bataille amicale, encouragées par leurs voisins qui ont, eux aussi, simulé une évacuation. Pour les 3 secteurs ciblés, on dénombre une centaine de participants. Un grand prix de 500 \$ a été remis à la famille gagnante. De plus, les 3 familles finalistes ont reçu la trousse de sécurité 72 heures contenant le nécessaire en cas d'évacuation, trousse qui a aussi été remise en guise de prix de présence à un gagnant par secteur. Le service de sécurité incendie a tenu cette activité un samedi afin de s'assurer un maximum de participation des familles résidant dans des maisons unifamiliales, clientèle cible de cet événement convivial et sécuritaire.



SSI Plessisville



SSI Blainville



Sainte-Julie

Ville de Sainte-Julie



Ville de Sainte-Julie

Le Service de sécurité incendie de Sainte-Julie avait ciblé le secteur autour de l'école du Tourne-Vent pour réaliser l'exercice de la Grande Évacuation. La semaine précédant l'activité, les élèves avaient assisté à une séance d'information et de préparation, comme dans toutes les écoles de la ville d'ailleurs. Le 10 octobre, les pompiers étaient au rendez-vous pour rencontrer les citoyens. Plusieurs familles ont mis en pratique les conseils prodigués par les préventionnistes pour la Grande Évacuation malgré la pluie et le vent cinglant qui sévissaient.

Varenes

Une trentaine de familles résidant dans la rue Borry ont reçu un dépliant expliquant la Grande Évacuation tout en donnant des conseils pour s'y préparer. Le 10 octobre, les membres du conseil municipal et de la direction du Service de sécurité incendie étaient sur place pour accueillir les participants, accompagnés de plusieurs pompiers qui, à bord de cinq véhicules d'urgence, ont donné le signal de départ de l'exercice. Pour préparer cet événement, tous les citoyens de Varenes avaient été sensibilisés par l'entremise de son site Web, par une conférence de presse régionale ainsi que par une campagne de publicité dans les journaux locaux.



SSI Varenes

MRC des Laurentides

Tous les enfants des écoles primaires de la MRC des Laurentides ont été invités à remplir un billet pour participer à la Grande Évacuation. Les élèves participants ont reçu en retour un mousqueton porte-clés sur lequel on trouve le slogan de la Semaine de la prévention des incendies, *Notre plan d'évacuation, on l'a fait!*

Parmi tous les billets reçus, trois ont été tirés au sort dans chacune des municipalités. Trois familles ont ainsi reçu la visite des pompiers de leur service de sécurité incendie, qui ont chronométré leur exercice d'évacuation. En plus de distribuer un ensemble extincteur-avertisseur de fumée-détecteur de monoxyde de carbone aux familles participantes, les pompiers ont remis aux enfants un t-shirt aux couleurs de l'événement.

L'information du Nord



Service de sécurité incendie de Mont-Tremblant



SSI Saint-Faustin - Lac-Carré

Saint-Faustin-Lac-Carré

Blainville reconnaît le bien-fondé du Programme de vérification des avertisseurs de fumée

PAR ISABELLE LAUZON

SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE DE BLAINVILLE

Après huit années de participation active au Programme de vérification des avertisseurs de fumée, le Service de la sécurité incendie de Blainville constate que l'éducation du public doit faire l'objet d'un travail constant pour maintenir la vigilance des citoyens.

Dans son dernier bilan, le Service de la sécurité incendie de Blainville est ainsi en mesure d'établir plusieurs constats :

- Une légère amélioration est notable dans les secteurs revisités après cinq ans.
- Entre les visites, de 30 à 50 % des résidences avaient fait l'objet de transformations (ex. : chambre ajoutée au sous-sol), mais les propriétaires n'avaient pas installé d'avertisseurs de fumée en conséquence.
- Lors des visites, les pompiers ont dû distribuer des avertisseurs dans 30 % des résidences soit parce qu'il n'y avait pas d'avertisseur, soit parce que l'avertisseur ne fonctionnait pas ou était périmé.

Rappelons que le Programme de vérification des avertisseurs de fumée vise à vérifier la présence ainsi que le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée dans les résidences de Blainville. La vérification s'effectue de mai à septembre, dans des secteurs prédéterminés. Les pompiers de Blainville sont en mesure de visiter tout le territoire en cinq ans environ. Avant d'entreprendre les visites, ils participent à une courte formation et reçoivent une procédure écrite qui les guidera dans leur démarche qui se veut la même pour tous, afin d'offrir le meilleur service possible aux citoyens.

Recensement et prévention accrue

Avec les années, on remarque que les bienfaits liés au programme ont largement débordé du cadre initial. Par exemple, lors des visites, les véhicules incendie sur place attirent l'attention des passants, qui vont spontanément rencontrer les pompiers. Il s'agit là d'une belle occasion de joindre les citoyens dans leur milieu,

de répondre à leurs questions et de leur transmettre des messages de prévention.

Grâce au questionnaire rempli lors des visites, le service de sécurité incendie est en mesure de recenser sur son territoire les réservoirs de gaz propane de 454 litres et plus, les personnes à mobilité réduite et les garderies en milieu familial. Ces renseignements sont enregistrés et mis à jour dans le logiciel d'intervention du service, le tout étant accessible à la centrale 9-1-1 ainsi qu'aux pompiers à même les véhicules d'urgence.

Et la situation évolue sans cesse. Depuis quelques mois, les personnes à mobilité réduite peuvent s'enregistrer elles-mêmes dans le système par l'entremise du site Web de la Ville. Depuis 2011, les cheminées sont aussi recensées par les pompiers. Un service de visite préventive portant sur le chauffage au combustible solide est également offert sur demande. En 2012, deux nouvelles mesures ont été instaurées : distribution d'autocollants de prévention portant sur le transport de bonbonnes de propane de 20 lb, utilisées pour le BBQ, et distribution de feuillets portant sur les feux de cuisson, principale cause des incendies en 2011 sur le territoire.

Prévention ignorée, sinistreournée

Il ne sera jamais possible de recenser tous les cas où l'avertisseur de fumée a pu éviter des désastres, mais, ne serait-ce que pour avoir la chance de sauver une vie, l'effort en vaut le coup. En effet, en 2008, les pompiers de Blainville ont installé des piles dans un avertisseur qui ne fonctionnait pas. Quelques semaines plus tard, un incendie se déclarait dans cette résidence durant la nuit et le citoyen a pu être sauvé.

La prévention, Blainville y croit. Il s'agit d'un combat de tous les instants et, pour préserver une vie, il vaudra toujours la peine de continuer à se battre.

Information :

M. Jacques Côté
Service de la sécurité incendie de Blainville
450 434-5206, poste 5137
Jacques.cote@ville.blainville.qc.ca

Constats					
Année	Nombre de résidences visitées	Nombre d'avertisseurs installés	%	Nombre de piles installées	%
2005	2 395	421	17,5	329	13,7
2006	2 316	309	13	226	9
2007	2 263	210	9	97	5
2008	2 372	188	8	79	3,3
2009	2 242	146	6,5	54	2,4
2010	2 754	411	15	336	12
2011	2 896	350	13	269	10
2012	2 617	192	7,3	125	5
Moyenne par année	2 482	278	11,6	189	8,2

Les organismes humanitaires et communautaires, un atout de plus pour la sécurité civile

PAR NICOLAS CHEBROUX

Le Regroupement des organismes humanitaires et communautaires pour les mesures d'urgence à Montréal (ROHCMUM) a tenu en mai 2012 le colloque *Replacer les organismes humanitaires et communautaires au cœur des mesures d'urgence*. Cet événement avait pour objectif de renforcer l'état de préparation des organismes humanitaires et communautaires montréalais en cas de sinistre. Il visait également à encourager les échanges entre ces organismes et les intervenants municipaux et gouvernementaux de sécurité civile qui peuvent bénéficier de leur collaboration.

Le milieu humanitaire et communautaire au bénéfice de la sécurité civile

« Le ROHCMUM est né des suites de l'épisode du verglas de 1998 », a rappelé d'entrée de jeu la présidente du regroupement, M^{me} Esther Laforte. « Cet événement a fait ressortir la nécessité de pouvoir compter sur l'organisation et la coordination des services humanitaires et communautaires destinés aux sinistrés, soulignant ainsi la valeur ajoutée de ce milieu pour la sécurité civile », a-t-elle ajouté. « Leur défi de préparation consiste maintenant à maintenir et renforcer leurs capacités d'intervention grâce à des ressources suffisantes », a précisé M^{me} Laforte.

Il est déjà reconnu que ces organismes apportent des ressources complémentaires aux opérations des autorités lors de sinistres. M^{me} Laforte souhaite donc que cette initiative s'élargisse au Québec. « Cela permettrait aux communautés sinistrées et à la sécurité civile de bénéficier des expertises et de la connaissance locale des bénévoles de ces organismes », croit-elle.

L'importance de reconnaître la contribution humanitaire et communautaire

Afin de mieux faire connaître les pratiques opérationnelles du ROHCMUM, des intervenants de l'organisation et de la Ville de Montréal ont simulé une situation d'urgence, une pénurie d'eau potable touchant des dizaines de milliers de personnes sur plusieurs arrondissements montréalais. Cette activité visait à démontrer aux participants l'organisation concrète de la coordination des organismes lors d'un sinistre à Montréal. Réunis dans un centre de coordination des mesures d'urgence fictif, ces intervenants ont illustré comment, en fonction des besoins, le ROHCMUM mobilise et coordonne les intervenants des organismes selon leurs expertises souhaitées.

Des mesures pour soutenir et renforcer des organismes

Plusieurs conférences étaient aussi au programme du colloque. M. Sylvain Tremblay, chef du Service des programmes de la Direction du rétablissement au ministère de la Sécurité publique, a informé les participants que les organismes pouvaient être admissibles au Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents. En plus d'une indemnisation possible pour les dommages à leurs biens essentiels, les organismes peuvent également se voir rembourser jusqu'à 100 % de leurs dépenses supplémentaires lorsqu'ils portent aide et assistance à une municipalité sinistrée. « Ce programme peut représenter un soutien financier important pour les organismes humanitaires et communautaires qui sont intervenus lors d'un sinistre », précise M. Tremblay.



MSP

Présenté par la coordonnatrice du comité de rédaction M^{me} Judith Goudreau, consultante de la firme Goudreau Communications, le *Guide de préparation d'un Plan de mesures d'urgence (PMU) pour les organismes humanitaires et communautaires* a été distribué aux participants. « Ce guide est essentiel pour tous les organismes qui souhaitent intervenir ou renforcer leurs capacités d'intervention afin d'assurer une contribution optimale aux services aux sinistrés », a précisé M^{me} Goudreau. Le guide rappelle également qu'une bonne préparation individuelle est indispensable à une bonne préparation collective, soulignant l'importance du rôle des organismes pour diffuser la préparation 72 heures après de leurs employés, bénévoles et clients.

Le colloque s'est poursuivi avec une conférence sur le tsunami au Japon, qui a notamment permis aux participants de discuter du risque sismique à Montréal. Les systèmes d'alerte utilisant les nouvelles technologies ont aussi fait l'objet d'une présentation.

« Plus de 100 participants ont bénéficié du partage d'outils de renforcement des capacités, du réseautage et des pistes constructives d'améliorations lors de ce colloque », a conclu M^{me} Esther Laforte.

Information :

ROHCMUM
www.rohcmum.org, onglet *Colloque 2012*
info@rohcmum.org

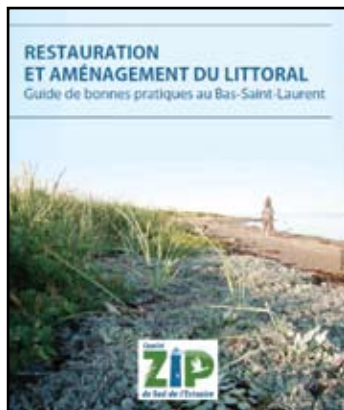
Pour en savoir plus sur le ROHCMUM, lire *Les organismes humanitaires et communautaires se regroupent à Montréal*, bulletin *Résilience*, Volume 3, numéro 1, hiver-printemps 2008, p. 18-19

Sud-de-l'Estuaire

Guide de bonnes pratiques et fiches sur l'aménagement du littoral

PAR LISE GARIÉPY

Le Comité Zone d'intervention prioritaire (ZIP) du Sud-de-l'Estuaire a publié le document *Restauration et aménagement du littoral : guide de bonnes pratiques au Bas-Saint-Laurent*. Ce guide s'adresse aux résidents des municipalités côtières aux prises avec des problèmes d'érosion du littoral ou de submersion côtière.



SSI Zip-du-Sud-de-l'Estuaire

De son côté, le ministère de la Sécurité publique (MSP), en collaboration avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) et Pêches et Océans Canada, présente des fiches complémentaires au guide pour proposer aux riverains des solutions afin de contrer les dangers de l'érosion côtière.

Restauration et aménagement du littoral

« À la suite des grandes marées de décembre 2010, les citoyens habitant en bordure du fleuve avaient déjà exprimé le besoin d'en savoir davantage sur les mesures à prendre pour assurer leur protection et celle de leurs biens, et pour protéger l'environnement », explique le conseiller en sécurité civile en poste à Rimouski, M. Hugo Martin. « Il fallait surtout les conscientiser au fait que les ouvrages de protection à structure rigide, comme un mur de béton ou de bois, ou l'enrochement ne sont pas des solutions appropriées à tous les types de côtes », précise-t-il.

Exigences de la certification

Au cours des trois dernières années, le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire avait déjà réalisé des campagnes de sensibilisation aux

« 40 % des côtes du Bas-Saint-Laurent sont catégorisées terrasse de plage, c'est-à-dire une accumulation de sable ou de gravier formée d'un replat naturel végétalisé.

Attirant une occupation humaine de plus en plus importante, la côte a ainsi subi une transformation artificielle lui faisant perdre ses qualités naturelles. »

*Restauration et aménagement du littoral :
guide de bonnes pratiques au Bas-Saint-Laurent*

Étapes à suivre pour la restauration du littoral

- Déterminer la cause du problème (érosion ou submersion marine)
- Déterminer les objectifs à atteindre (protéger le talus, freiner les vagues, restaurer la plage, prévenir l'érosion)
- Reconnaître son environnement côtier (côte rocheuse, à marais, à falaise meuble, à terrasse de plage)
- Prendre connaissance des solutions de rechange en fonction du type de côte
- Consulter un expert au besoin
- Faire un choix de travaux à entreprendre
- Choisir si nécessaire un entrepreneur spécialisé en techniques d'aménagement vertes pour la réalisation des travaux
- Obtenir les autorisations nécessaires auprès des autorités municipales ou gouvernementales
- Réaliser les travaux de restauration et de stabilisation
- Préserver les aménagements réalisés

risques côtiers. « Voulant répondre à une demande croissante d'information de la part des citoyens, le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire a ainsi élaboré ce guide pour mettre de l'avant différentes techniques vertes de protection à faible coût et respectueuses des habitats côtiers », précise le chargé de projet pour l'organisme, M. Étienne Bachand. Le guide, qui cible notamment les côtes à terrasse de plage naturelles ou avec ouvrages de protection, aborde les techniques de stabilisation naturelles comme l'utilisation abondante de végétaux pour maintenir ou restaurer une bande riveraine. On y découvre ainsi une cinquantaine de végétaux indigènes et naturalisés adaptés pour faire face aux soubresauts du fleuve Saint-Laurent. Une fois bien implantés, ces végétaux servent de mesure de protection contre l'érosion du littoral et diminuent les effets de la submersion marine.

De nombreux partenaires ont épaulé le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire dans ce projet, dont le MSP. « Des ajustements ont été apportés au document pour le rendre cohérent avec le cadre normatif élaboré par le MSP, qui suggère notamment d'élargir la bande de protection dans les zones exposées à l'érosion des berges afin d'y interdire certains aménagements », souligne M. Hugo Martin. « Des spécialistes de Pêches et Océans Canada, de la Chaire de recherche en géoscience côtière de l'Université du Québec à Rimouski, du MDDEFP et des représentants municipaux et régionaux ont également participé à la révision du contenu », précise de son côté M. Bachand.

Le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire a tenu de nombreuses rencontres avec les résidents de Rimouski, Matane, Sainte-Flavie, Rivière-Ouelle, Cacouna et Trois-Pistoles pour leur présenter les risques présents et les différentes techniques de restauration du littoral. Plus de 2 000 exemplaires du guide ont été distribués dans les municipalités riveraines du Bas-Saint-Laurent. On peut également se le procurer dans les bureaux de toutes les



municipalités et les MRC de la région. « Le guide peut aussi servir de référence aux élus pour les aider à prendre des décisions éclairées sur l'aménagement du littoral », estime M. Bachand. Ce dernier a souligné que le guide avait également été distribué sur la Côte-Nord et aux Îles-de-la-Madeleine, régions qui ont démontré un intérêt certain pour le sujet.

Fiches complémentaires

De son côté, le MSP, par l'entremise du comité régional de rétablissement, a distribué aux municipalités partenaires deux fiches complémentaires regroupés sous le thème *S'adapter au littoral maritime*. En introduction, on y souligne que la meilleure façon de prévenir les dangers de l'érosion côtière est de s'éloigner le plus possible du littoral. À ceux et celles qui y sont déjà installés, les fiches complémentaires proposent des solutions pour s'adapter à l'érosion côtière.

La première fiche, *Maintenir une plage naturelle*, propose des solutions pour améliorer ou maintenir l'état d'une plage naturelle. La deuxième fiche, *Ouvrage de protection*, suggère des méthodes pour améliorer les ouvrages de protection déjà existants. À l'aide de photos et de dessins, on explique la nature du terrain, les options à privilégier selon le degré d'érosion pour restaurer la dynamique naturelle des plages tout en assurant la sécurité des riverains, la protection de leurs biens et la conservation des habitats littoraux; on y donne des exemples d'aménagements réussis.



Information :

Restauration et aménagement du littoral :
guide de bonnes pratiques au Bas-Saint-Laurent
www.cotesacotes.org

Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire
M. Étienne Bachand, chargé de projet
418 722-8833
bachand.zipse@globetrotter.net

M. Hugo Martin
Ministère de la Sécurité publique
418 727-3589, poste 42108
hugo.martin@mssp.gouv.qc.ca

Sainte-Flavie et Rivière-Ouelle La plage se refait une santé

Le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire a procédé à des travaux de restauration des berges au printemps 2012.

Des travaux de recharge en sable suivis d'une revégétalisation ont été réalisés à la Halte marine du Gros Ruisseau à Sainte-Flavie et à la plage du Chemin des Jésuites à Rivière-Ouelle. Cette technique consiste à imiter les plages à leur état naturel. En effet, la mer redistribue le sédiment déposé sur la haute plage et reprofile graduellement la plage pour « casser » les vagues et diminuer leurs effets sur la côte et par le fait même l'érosion.

« Plus de 1 100 tonnes de sable, soit 70 camions à benne, ont été déposées sur ces deux sites », précise le chargé de projet M. Bachand. « Par la suite, on a planté plus de 7 300 plants d'élyme des sables d'Amérique ainsi que 250 rosiers afin de stabiliser et revégétaliser les deux plages ».

Le Comité ZIP préconise ainsi des techniques vertes pour la conservation des milieux naturels et pour la stabilisation naturelle et durable du littoral face à l'érosion côtière.

En 2011, lors d'un projet de restauration d'une plage à l'embouchure de la rivière Mitis, 4 000 plants d'élyme des sables ont été plantés et montrent aujourd'hui des signes de reprise.

Rappelons que le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire est un organisme voué à la promotion et au soutien des actions visant la protection, la conservation et la restauration des milieux perturbés, et l'accessibilité au fleuve Saint-Laurent dans une perspective de développement durable.



Zip du Sud-de-l'Estuaire



Zip du Sud-de-l'Estuaire

Information :

Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire
www.zipsud.org, onglet Projets

Côtes à côtes face aux risques côtiers
www.cotesacotes.org

Un guide amélioré de gestion des risques dans le réseau

PAR LISE GARIÉPY

Le développement et l'intégration d'une culture de gestion des risques de sinistre ont guidé le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) dans la mise à jour de son *Manuel de planification de mesures d'urgence pour les établissements du réseau*, qui datait de 1998.

Plusieurs facteurs ont depuis amené les principaux acteurs des mesures d'urgence du réseau de la santé à amorcer cette mise à jour :

- augmentation de la fréquence et de l'intensité des sinistres;
- réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux en 2004;
- adoption de la Loi sur la sécurité civile en 2001 (sur les obligations des organisations gouvernementales).

Le nouveau *Manuel de gestion des risques de sinistre*, qui s'adresse aux acteurs en sécurité civile des organisations du réseau de la santé et des services sociaux, a été conçu selon le document *Gestion des risques en sécurité civile* publié par le ministère de la Sécurité publique (MSP) dans un effort d'uniformisation et d'adaptation au contexte des différents établissements du réseau. Ce manuel préconise une gestion rigoureuse et une méthodologie commune. Il fournit des outils de gestion et d'analyse, et accompagne les gestionnaires dans leur démarche; le tout dans un souci de rendre cohérentes et complémentaires les actions de tous les acteurs du réseau de la santé et des services sociaux.

« Nous avons présenté le fruit de notre travail lors du Forum en sécurité civile – Santé et Services sociaux, qui s'est déroulé en mai 2012 dans la région de Québec », souligne le conseiller en sécurité civile du MSSS, M. Mathieu Allaire. « Il était important pour le MSSS d'informer les acteurs responsables de la planification en sécurité civile sur l'approche de gestion des risques de sinistres, sur les outils disponibles (manuel et application informatique) et sur la réalisation de projets pilotes », poursuit-il.

Sur le terrain

Soumis à un vaste programme de consultation, le manuel fait l'objet de tests sur le terrain avant sa diffusion dans l'ensemble du réseau. Des bonifications pourront alors y être apportées si nécessaire. Des projets pilotes s'échelonnant sur une période de 25 semaines sont en cours dans trois établissements ayant des missions différentes et une agence de la santé et des services sociaux dans les régions de l'Outaouais, du Saguenay-Lac-St-Jean, de Chaudière-Appalaches et de l'Estrie.

À la suite d'une formation, les organisations pilotes, soutenues par une ressource professionnelle, réalisent le processus avec une portée circonscrite. Durant ce processus, quatre rencontres de réseautage et d'évaluation sont prévues pour permettre de relever les éléments facilitants et les obstacles au processus de gestion des risques de sinistre. Les projets pilotes permettront d'obtenir des recommandations pour une stratégie de diffusion du nouveau manuel et son application informationnelle au sein du réseau.

Les responsables de la sécurité civile travaillent à l'aide de tableaux, de listes et de formulaires inclus dans le manuel. Pour les aider, le document définit les orientations communes, par exemple les critères de connaissance, d'application et d'efficacité pour évaluer les mesures déjà existantes. De plus, il définit les échelles à utiliser dans la détermination du seuil d'acceptabilité des risques.

« Nous mettons aussi à l'épreuve la base de données qui permet de colliger les renseignements obtenus et de croiser les données d'une étape à l'autre, et facilite la prise de décision lors de la réalisation », révèle M. Allaire. « Cet outil informatique vient soutenir le processus pour que l'effort soit mis sur la prise de décision », confirme-t-il.

Un travail de collaboration

Un comité de travail a été créé en 2008 pour s'atteler à la tâche. « Les travaux ont été suspendus en 2009 en raison de la mobilisation des intervenants lors de la pandémie d'influenza », explique M. Allaire. Représentant tous les types d'établissements du réseau, les agences régionales et le MSSS, les membres du comité se sont largement inspirés des documents *Concepts de base en sécurité civile* et *Approche et principes en sécurité civile*, publiés par le MSP. « Le comité de travail a maintenu des contacts étroits avec le MSP lors de la rédaction du *Manuel de gestion des risques de sinistre* », explique M. Allaire.

Information :

M. Mathieu Allaire
Ministère de la Santé et des Services sociaux
450 928-6777, poste 4092
mathieu.allaire@rrsss16.gouv.qc.ca

M. Claude Martel
Ministère de la Santé et des Services sociaux
418 266-7002
claudemartel@msss.gouv.qc.ca

À l'agenda

Conférence internationale des cadres du service d'incendie et de secours

Dates : 28 au 30 avril 2013

Lieu : Montréal

Thème : *La nouvelle réalité : Sommes-nous capables d'y faire face?*

Information : 1 888 452-6422

www.internationalfireconference.com

Centres d'urgence 9-1-1

Deux guides de référence pour la certification

PAR JOSÉE GOSSELIN

Le ministère de la Sécurité publique (MSP) a élaboré deux guides pour les centres d'appels 9-1-1 sur les exigences à satisfaire pour l'obtention d'un certificat de conformité. Cette certification permettra également aux centres d'appels et à leur personnel de bénéficier d'une exonération de responsabilité.

En effet, depuis le 30 décembre 2010, les centres d'urgence (CU 9-1-1) doivent répondre aux exigences de la Loi sur la sécurité civile et du Règlement sur les normes, les spécifications et les critères de qualité applicables aux centres d'urgence 9-1-1 et à certains centres secondaires d'appels d'urgence.

Le MSP a produit un guide sur le processus d'inspection et un autre sur l'encadrement législatif afin d'aider les centres d'appels d'urgence dans leurs démarches vers la conformité.

Ces documents s'adressent tant aux CU 9-1-1 qu'aux centres secondaires d'appels d'urgence (CSAU) police et incendie concernés par les articles 7, 10 et 11 du Règlement. Ces articles portent sur l'équipement téléphonique et informatique, la qualité du service et les ententes sur les procédures opérationnelles. La conformité de ces CSAU leur permettra d'obtenir une exonération de responsabilité sans toutefois entraîner l'émission d'un certificat de conformité par le ministère. Ces deux guides sont aussi destinés aux intervenants d'urgence, aux municipalités, aux MRC ainsi qu'aux partenaires concernés par le 9-1-1.

Guide sur le processus d'inspection

Le *Guide sur le processus d'inspection des centres d'urgence 9-1-1 et de vérification de certains centres secondaires d'appels d'urgence* précise l'interprétation des dispositions introduites dans la Loi, notamment en ce qui a trait à l'inspection des CU 9-1-1 et à la vérification des CSAU. Cet ouvrage indique en quoi consistent les audits avant, pendant et après la visite des lieux par le ministère, en plus de préciser les droits et devoirs des inspecteurs.

De plus, ce guide est essentiel pour les CU 9-1-1 qui veulent connaître la marche à suivre pour l'obtention d'un certificat de conformité et les recours administratifs et légaux dont ils disposent en cas de litige.

Guide sur l'encadrement législatif

Le *Guide sur l'encadrement législatif des centres d'urgence 9-1-1 et de certains centres secondaires d'appels d'urgence* est indispensable pour les centres d'appels qui veulent connaître l'interprétation des normes auxquelles ils doivent se conformer et savoir comment se préparer aux audits. Ce guide fournit des exemples de pièces justificatives à présenter pour démontrer leur conformité.

De plus, cet ouvrage présente certains modèles d'éléments de preuve pouvant être fournis en plus d'expliquer des dispositions particulières et des méthodologies d'évaluation telles que :

- un exemple de rapport d'examen médical;
- les exigences relatives au centre de relève;
- la méthode d'échantillonnage des appels pour évaluer le temps de traitement moyen;
- la définition des 15 éléments devant constituer la formation initiale des préposés aux télécommunications d'urgence.

Le fruit d'un travail concerté

Les guides ont été bonifiés grâce aux travaux de différents groupes de travail mis en place par le ministère pour préciser certaines normes. Les travaux réalisés par le Comité consultatif sur l'encadrement et le développement des CU 9-1-1 et les groupes de travail portant sur l'évaluation de l'anglais, la formation et l'évaluation des risques et la continuité des opérations ont précisé l'application de certaines exigences législatives et leur méthodologie d'évaluation par le ministère.

Ces groupes de travail sont composés d'experts, d'intervenants de centres d'appels ainsi que de ministères et organismes concernés par le domaine de l'urgence. Parmi les outils pratiques élaborés, mentionnons :

- un canevas d'entrevue pour l'évaluation de l'anglais des préposés;
- un guide pratique pour la réalisation d'analyses de risques;
- un guide sur la continuité des opérations;
- un outil d'évaluation de la formation.

Les dernières versions du guide sur le processus d'inspection et de celui sur l'encadrement législatif ont été transmises aux CU 9-1-1 en septembre dernier. Les intervenants municipaux ou ceux du milieu de l'urgence peuvent en faire la demande au msp911@msp.gouv.qc.ca.

Information :

Équipe 9-1-1
msp911@msp.gouv.qc.ca

À l'agenda

Congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec

Dates : 18 au 21 mai 2013
Lieu : Manoir Richelieu, La Malbaie
Information : administration@acsiq.qc.ca
Web : www.acsiq.qc.ca, onglet *Congrès*

Mission Santé

Des outils pour l'intervention psychosociale lors de sinistres sont en préparation

PAR LISE GARIÉPY

Dans le cadre du volet psychosocial de sa Mission Santé dans le Plan national de sécurité civile, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) s'est engagé, notamment, à mettre en place les services psychosociaux appropriés afin de réduire au minimum les effets psychosociaux d'un sinistre sur les personnes touchées directement ou indirectement.

Lors d'un sinistre, la planification des services psychosociaux relève du centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la région touchée, de concert avec les agences de la santé et des services sociaux. Ces services, offerts par des intervenants psychosociaux formés expressément pour intervenir en sécurité civile, sont destinés avant tout aux personnes sinistrées, à leurs proches et à la population indirectement touchée par le sinistre, mais également à tout intervenant qui peut subir du stress lors de ses interventions auprès des sinistrés. Il ne faut pas oublier non plus les conséquences possibles d'un sinistre à long terme.

Suivi auprès des sinistrés

Sous la responsabilité du CSSS, les intervenants psychosociaux établissent le contact avec les sinistrés, leurs proches et la population indirectement touchée par l'événement, et ciblent les personnes ayant besoin d'une évaluation de leurs besoins psychosociaux en raison de leur vulnérabilité.

L'évaluation et le suivi consistent à apprécier les effets psychosociaux et à effectuer le suivi nécessaire ou à orienter les personnes sinistrées vers la ressource la plus apte à les aider. « On évalue en premier lieu les personnes exposées au sinistre, les personnes défavorisées, qui ont plus de difficultés à traverser les épreuves, et les personnes fragilisées, qui éprouvent des problèmes de santé particuliers », précise M. Pierre-Paul Malenfant, travailleur social. « Il est nécessaire de déterminer les effets du sinistre sur ces citoyens et les services à mettre en place en fonction des besoins perçus », poursuit-il.

Les effets d'un sinistre peuvent être ressentis pendant une longue période, voire plusieurs années, tant sur les plans personnel, familial et économique que sociocommunautaire. « C'est pourquoi il est aussi primordial de rétablir tous les services pour aider les personnes, les familles et la communauté à retomber sur leurs pieds. Les activités du volet psychosocial s'inscrivent dans un processus continu et dynamique interpellant tous les acteurs appelés à intervenir en cas de sinistre et à restaurer les conditions de vie des personnes et des communautés touchées. Il faut que les communautés sinistrées reçoivent le soutien exigé par une telle situation », poursuit M. Malenfant.

Des outils psychosociaux améliorés

De plus, le MSSS travaille à la mise à jour d'une trousse d'outils psychosociaux pour les sinistrés, les intervenants et les gestionnaires. Cette trousse fournira aux intervenants et aux gestionnaires les outils nécessaires pour une intervention adaptée



Les gestionnaires et les intervenants auront accès à des documents mis à jour.

aux besoins des sinistrés. On y trouvera notamment un guide sur les services psychosociaux offerts, un sur la tenue de séances d'information psychosociale ainsi que des feuillets d'information traitant de divers thèmes et adaptés aux besoins des différents groupes d'âge.

« Une mise à jour s'avérerait nécessaire, car cette trousse existe dans le réseau de la santé et des services sociaux depuis 1994 », souligne M. Malenfant. « Les résultats d'une consultation amorcée en 2008 nous indiquent qu'il est pertinent d'améliorer notre trousse et d'y intégrer de nouveaux éléments compte tenu de l'augmentation du nombre de sinistres et des besoins, des nouvelles technologies de l'information et de l'évolution des services psychosociaux », constate-t-il.

Information :

Direction des services sociaux généraux et des activités communautaires
Ministère de la Santé et des Services sociaux
418 266-6863

La MRC de Vaudreuil-Soulanges optimise son réseau de télécommunications radio incendie

PAR **PATRICK LEFEBVRE**

MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

En collaboration avec les 17 services de sécurité incendie de son territoire, la MRC de Vaudreuil-Soulanges optimise présentement son réseau de télécommunications en migrant vers une technologie numérique. Cette migration permettra la mise à niveau de l'équipement radio, pour que les services d'urgence bénéficient d'une technologie à la fine pointe et d'une qualité de communication rehaussée lors des interventions d'urgence.

Avant l'adoption de la Loi sur la sécurité incendie et du Règlement sur les normes, les spécifications et les critères de qualité applicables aux centres d'urgence 9-1-1 et à certains centres secondaires d'appels d'urgence, plusieurs municipalités offraient le service 9-1-1 aux citoyens et la répartition aux services de sécurité incendie locaux. Plusieurs fréquences radio différentes étaient utilisées d'une municipalité à l'autre.

En octobre 2004, les 23 municipalités de la région de Vaudreuil-Soulanges ont délégué à la MRC la gestion du réseau de télécommunications radio, ainsi que le service 9-1-1.

La MRC a entrepris l'élaboration d'un plan directeur quinquennal, créé en partenariat avec les municipalités et Industrie Canada. Il comporte quatre étapes principales.

Respect des normes

La première étape est de s'assurer que les licences existantes répondent aux normes d'Industrie Canada, qui est responsable de la gestion des fréquences radio en télécommunications. La MRC a d'abord procédé à l'inventaire des radios et des répéteurs de son territoire.

En raison du nombre limité de fréquences et de l'augmentation de la quantité de demandes, la MRC a dû opter pour une technologie qui utilise moins d'espace de fréquence. Ayant acquis l'ensemble des licences radio des municipalités, elle a, par la suite, échangé certaines fréquences simplex contre des licences réservées aux services de sécurité incendie. Certaines fréquences qui n'étaient plus utilisées, comme l'ancienne fréquence de police, ont même été récupérées par la MRC.

Mise en place d'une nouvelle technologie

La deuxième étape de ce processus consiste en l'achat d'équipement bimode, pouvant fonctionner avec la technologie analogique (utilisée présentement) et la technologie numérique, ce qui simplifie la migration pour les municipalités. Cette technologie permet d'inclure des données informatisées et améliore la qualité de la communication.

Uniformisation du réseau

La troisième étape consiste en l'uniformisation du réseau. Certains sites d'antenne ont été déménagés pour assurer une couverture optimale. D'autres sites pourront l'être au cours des prochaines années. La MRC prévoit relier par lien IP les répéteurs numériques, ce qui permettra de communiquer en continu tout en se déplaçant, comme il est possible de le faire avec un téléphone cellulaire.



MRC Vaudreuil-Soulanges

Actuellement, cinq sites de télécommunications avec répéteurs couvrent le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Ces sites sont reliés à l'un des deux sites relais qui assurent la conversion en données numériques des ondes radio provenant des répéteurs, jusqu'au Centre d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches, le centre de répartition desservant la MRC. Celle-ci a également déployé trois sites secondaires servant principalement aux communications interurbaines pour les mesures d'urgence, le transport d'eau, l'entraide ou encore le sauvetage nautique. Cependant, ces trois sites ne sont pas reliés au centre de répartition secondaire. Un site de télécommunications supplémentaire et le déménagement d'un site relais dans un secteur plus central sont prévus d'ici 2017.

Ainsi, on a procédé à une programmation à l'échelle régionale afin d'uniformiser les canaux et les fréquences ainsi qu'à la mise en place du protocole Motorola Data Communications (MDC), qui permet d'afficher l'identifiant de l'appelant sur les radios. Grâce à cette fonction, lors d'un sauvetage, l'officier peut savoir quel pompier est en détresse. De plus, une fonction d'appel prioritaire a été programmée en partenariat avec le centre de répartition secondaire pour conserver la priorité lors de débordements d'appels. Une présentation a été faite à l'ensemble des pompiers de la MRC.

Mise à jour des contrats

La quatrième étape consiste à mettre à jour les contrats avec les différents propriétaires de sites pour le service 24 h et la réparation de l'équipement, et à procéder à une mise à niveau de l'équipement électrique.

L'élaboration d'un plan directeur en télécommunications suivant ces quatre étapes est un outil incontournable de planification et de sécurisation des télécommunications. De plus, l'arrimage de la sécurité incendie et de la sécurité civile depuis quelques années favorise le regroupement des ressources technologiques, financières et humaines.

Information :

M. Patrick Lefebvre, conseiller en sécurité incendie
MRC de Vaudreuil-Soulanges
450 455-9480, poste 3424
plebevre@mrcvs.ca

SOS Richelieu déposera un mémoire et des recommandations au printemps 2013

PAR LISE GARIÉPY

Même si ses bureaux sont fermés officiellement depuis le 30 mars 2012, SOS Richelieu poursuit son aide auprès des sinistrés de la rivière Richelieu. Encore présent sur le terrain, plus de 18 mois après les inondations survenues au printemps 2011, le responsable de l'organisation, M. Michel Fecteau, préparera un mémoire et des recommandations qu'il entend déposer auprès des autorités gouvernementales au printemps 2013.



Patrick Deslandes

« Cette expérience m'a permis de constater la possibilité de rallier les gens à une cause précise lors de situations d'urgence », affirme le président de l'organisation, M. Michel Fecteau. « Les nombreux commentaires reçus m'incitent aussi à croire en la nécessité de garder vivante cette organisation et même de soutenir d'autres initiatives du genre à travers le Québec », poursuit-il.

M. Michel Fecteau recevant un Mérite lors du Colloque sur la sécurité civile 2012

SOS Richelieu a réussi à intéresser 8 500 personnes à sa cause, en plus d'obtenir la collaboration du ministère de la Sécurité publique et de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Parmi les activités qui ont retenu le plus l'attention, M. Fecteau mentionne les trois jours de la Grande Corvée, les 11, 12 et 18 juin 2012, et le rassemblement des bénévoles.

Soulignons que cette organisation citoyenne a reçu un Mérite en sécurité civile dans la catégorie Entreprise et organisme lors du Colloque sur la sécurité civile en février 2012. Le jury a ainsi reconnu le rôle de soutien crucial et complémentaire qu'a joué SOS Richelieu auprès des sinistrés lors des inondations printanières de 2011. M. Michel Fecteau a aussi remporté le prix Personnalité, Humanisme et Accomplissement personnel 2011 lors du Gala Excellence La Presse.

« Je suis fier d'avoir entrepris et mené à terme cette opération, et ces honneurs m'ont conforté dans le choix de la mission de l'organisation, soit d'aider les sinistrés en période de crise dans le respect de la devise du Club Lions dont je suis membre, *Nous servons* », soutient M. Fecteau.

Information :

www.sosrichelieu.com
michelfecteau@videotron.ca
514 893-9003

Exercice Lièvre mouillé

Un imposant déploiement sur deux régions

PAR JEAN-THOMAS BILODEAU-FORTIN

Le 26 septembre 2012, tout le bassin de la rivière du Lièvre a été mis sens dessus dessous lors d'un important exercice qui a rassemblé plus de 130 participants répartis dans 11 centres de coordination des mesures d'urgence.

L'exercice, tenu dans le cadre de la Démarche de planification en cas de crue exceptionnelle ou de rupture de barrage sur le bassin versant de la rivière du Lièvre, a permis à plus de 30 organisations de réagir et de réfléchir à un scénario de crue importante sur cette rivière qui s'écoule des Laurentides vers l'Outaouais.

Simultanément, les participants des 15 municipalités concernées, les Organisations régionales de la sécurité civile des Laurentides et de l'Outaouais, deux commissions scolaires, deux gestionnaires de barrages privés (Énergie Brookfield et Boralex) et le Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ) ont été invités à réagir à un scénario qui annonçait d'importantes inondations tout le long du bassin.

Les participants ont ensuite eu à déterminer les enjeux cruciaux ou les questions les plus importantes qui sont apparus à la suite de l'exercice. Ces enjeux ont été compilés par les responsables de l'exercice et traités dans un document, remis cet automne aux participants, pour faciliter les travaux de préparation dans les municipalités et les ministères et organismes.

Principaux enjeux relevés

- Résilience des systèmes de télécommunications en cas d'inondation majeure
- Évacuation et hébergement des familles vivant au bord de la rivière
- Réintégration à la suite des inondations dans des résidences lourdement endommagées
- Sécurité dans les municipalités complètement évacuées (ex. : peur du pillage)

L'organisation d'une telle activité nécessite la collaboration de plusieurs partenaires. Les directions régionales de la sécurité civile et de la sécurité incendie de l'Outaouais et de Montréal, Services Québec, Énergie Brookfield, Boralex, le CEHQ, ainsi que les villes de Gatineau et de Mont-Laurier ont travaillé d'arrache-pied pendant plusieurs semaines à faire de cet exercice un succès.

Information :

M. Louis Bétournay
Ministère de la Sécurité publique
819 772-3737, poste 42704
louis.betournay@msp.gouv.qc.ca

Le Colloque régional sur la sécurité civile de l'Estrie... un véritable succès!

PAR JOSÉANE BÉDARD

C'est sous le thème *Agissons ensemble, de la préparation à l'intervention* que se tenait, le 18 octobre dernier, le deuxième Colloque régional sur la sécurité civile de l'Estrie. Douze conférenciers sont venus partager leur savoir sous l'oreille attentive de plus de 160 participants provenant de municipalités, de MRC et de ministères et organismes des régions de l'Estrie et de la Montérégie.

Parmi les événements marquants de la journée, notons le témoignage empreint d'émotions du maire et de la directrice générale de la Municipalité de Saint-Jude sur les répercussions psychosociales et la tempête médiatique qu'a engendrées le glissement de terrain survenu en 2010, emportant quatre membres d'une même famille.

Un autre moment fort de la journée a été l'exercice surprise dirigé par la directrice régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Montérégie et de l'Estrie, M^{me} Christine Savard, qui a simulé un appel téléphonique d'urgence. L'auditoire, qui a pris une part active à cet exercice, a ainsi pu constater le processus qui se met en branle au sein du ministère de la Sécurité publique (MSP) lors de situations d'urgence.

Les participants ont apprécié les astuces et trucs dévoilés lors de ce colloque, entre autres le CD « boîte à outils » contenant plus de 60 documents, notamment des fiches d'information, des modèles et des canevas qui pourront leur servir dans un contexte de préparation et d'intervention future.

Avec un programme aussi varié que stimulant, les participants ont pu bénéficier, en matinée, de présentations portant sur des thèmes liés à la phase *Préparation* en sécurité civile. La source de

motivation d'un comité de sécurité civile, l'analyse de vulnérabilité effectuée par une municipalité ainsi que la conception d'un plan de sécurité civile ont été des sujets très inspirants. En après-midi, les conférences axées sur la phase *Intervention* ont captivé l'auditoire. Ces présentations portaient plus spécifiquement sur les sujets suivants : les dessous d'un glissement de terrain, les réactions des victimes lors de tragédies de même que les interventions psychosociales associées et, finalement, la gestion des médias et la fonction de porte-parole.

Quant au salon des exposants, on y comptait cinq stands intérieurs. Les visiteurs ont pu échanger et découvrir des services et des outils liés au domaine de la sécurité civile. À l'extérieur, le poste de commandement de la Sûreté du Québec et le poste de coordination mobile du MSP ont connu un fort achalandage.

Cet événement réussi est le reflet de la collaboration existant entre la Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Montérégie et de l'Estrie, l'Organisation régionale de la sécurité civile de l'Estrie, l'Association des directeurs municipaux du Québec-zone Estrie, la Sûreté du Québec, l'Organisation municipale de sécurité civile de la Ville de Sherbrooke et les différents partenaires et ministères qui ont contribué à l'organisation du colloque.

« Le taux de participation élevé démontre l'intérêt des municipalités à mieux se préparer afin d'intervenir efficacement lors d'une catastrophe », mentionne la directrice régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Montérégie et de l'Estrie, M^{me} Christine Savard.

Information :

www.securitepublique.gouv.qc.ca, onglet *Sécurité civile*

Magog

Une mascotte pour le Service de sécurité incendie

PAR LISE GARIÉPY

Prêt-à-tout sera la future mascotte du Service de sécurité incendie de la Ville de Magog. Elle est le fruit de l'imagination de Félix-Olivier Plante, un des 348 élèves qui ont participé au concours de dessin les invitant à imaginer la nouvelle mascotte et à lui trouver un nom évocateur.

« Ce nouvel outil de promotion de la prévention incendie découle du programme local de prévention 2009-2013, qui met l'accent sur l'éducation du public, en ciblant trois clientèles particulières, soit les enfants, les familles et les aînés », précise le capitaine à la prévention à la Ville de Magog, M. Daniel Oligny.

Le dévoilement des gagnants a eu lieu le 11 octobre, lors de la Semaine de la prévention des incendies. Le dessin gagnant était celui qui intégrait le plus d'éléments et d'objets concrets liés à la prévention et à la lutte contre les incendies.

En plus de voir son dessin prendre vie en mascotte officielle du Service de sécurité incendie de la Ville de Magog, Félix-Olivier Plante, élève de 4^e année de l'école Montessori, a reçu notamment une trousse de prévention incendie et a passé une journée à la caserne en tant qu'apprenti pompier.

Prêt-à-tout prendra vie et commencera sa carrière d'agent de prévention dans les années à venir. Il servira avant tout à mener à bien les activités de sensibilisation auprès des jeunes en abordant lors de ses sorties les thèmes liés à la prévention des incendies. « On sait que les enfants aiment s'associer à une image », souligne M. Oligny. « C'est pourquoi l'agent de prévention Jean-Philippe Rouleau a voulu impliquer les jeunes en lançant un concours de dessin pour leur donner l'occasion de s'engager dans une activité de sensibilisation qui touchera l'ensemble de la communauté », ajoute-t-il.



Exercice Sauve-qui-peut

Un exercice réussi à Saguenay

PAR JEAN-THOMAS BILODEAU-FORTIN

L'Organisation régionale de la sécurité civile (ORSC) du Saguenay-Lac-Saint-Jean a participé à un exercice de sécurité civile basé sur un scénario de feu de forêt majeur forçant la fermeture d'une vaste zone forestière et l'évacuation d'un village entier.

Tenu le 29 août 2012 à Saguenay, l'exercice Sauve-qui-peut a rassemblé plus d'une dizaine de partenaires gouvernementaux et bénévoles dans le bureau régional du ministère de la Sécurité publique (MSP). Ceux-ci ont eu à coordonner les opérations visant la fermeture d'une grande partie du parc des Monts-Valin, principale zone touchée dans le scénario. L'importante fumée provoquée par l'incendie a également incité les participants à simuler l'évacuation du village de Saint-David-de-Falardeau et l'hébergement de ses résidents à Saguenay.

L'interdiction d'un large secteur forestier près de La Tuque en 2010 avait nécessité une coordination de tous les instants pour les partenaires concernés. L'exercice tenu en août à Saguenay permettait donc à l'ORSC du Saguenay-Lac-Saint-Jean d'expérimenter une nouvelle procédure gouvernementale mise en place depuis ces événements. Cette procédure décrit les rôles de chaque organisation en cas de feu de forêt quand vient le



temps d'imposer des restrictions dans certaines zones ou encore d'évacuer des personnes en détresse.

Cette activité, coordonnée par le MSP, a permis de mesurer le niveau de préparation et le dynamisme des responsables gouvernementaux et bénévoles de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Information :

M. Pierre Dassylva
Ministère de la Sécurité publique
418 695-7872, poste 42208
pierre.dassylva@msp.gouv.qc.ca

Simulation pour tester les services de télécommunications

Un tremblement de terre secoue Rivière-du-Loup

PAR MICHEL RENAUD

INDUSTRIE CANADA

Un séisme de magnitude 6,7 sur l'échelle de Richter a fait trembler le sol de Rivière-du-Loup le 20 septembre 2012, provoquant l'effondrement de plusieurs immeubles, causant d'importantes pannes d'électricité et paralysant les moyens de communication.

C'est avec ce scénario catastrophique que plusieurs intervenants d'une vingtaine d'organisations du domaine des télécommunications ont tenu un exercice le jeudi 20 septembre dernier à partir de leurs locaux dans plusieurs villes du Québec. Une équipe se trouvait notamment au Centre des opérations gouvernementales à Québec.

Sous la direction d'Industrie Canada (région du Québec), 22 organisations fédérales, provinciales et de l'industrie des télécommunications, toutes membres du Comité régional de télécommunications d'urgence, ont participé à l'exercice SN-3. Ciblant strictement le domaine des télécommunications, l'exercice avait pour objet de valider le partage de l'information entre les participants et la cohésion dans la réponse aux incidents. Le scénario prévoyait, entre autres, des tours de télécommunications endommagées, d'importantes pannes d'électricité, un déraillement de train et des câbles de télécommunications sectionnés. Les conséquences de ce sinistre ont nécessité la participation de

quelque 75 intervenants de différentes organisations sans toutefois entraîner un déploiement de ressources sur le terrain.

La préparation d'un tel exercice est cruciale et colossale. Les représentants d'Industrie Canada, de Sécurité publique Canada, du ministère de la Sécurité publique du Québec et d'entreprises du domaine des télécommunications ont travaillé de façon rigoureuse et soutenue pendant plusieurs mois afin que puisse se tenir cet exercice.

Satisfaits de leur expérience, les participants ont soulevé plusieurs pistes de réflexion et d'amélioration pour leurs organisations respectives.

Industrie Canada est responsable de la *Fonction de soutien en cas d'urgence Télécommunications* dans le Plan fédéral d'intervention d'urgence. De par son rôle, Industrie Canada facilite la prestation de biens et services en télécommunications aux institutions fédérales et soutient les propriétaires d'infrastructures de télécommunications afin de maintenir les réseaux opérationnels lors d'un sinistre.

Information :

Michel Renaud
Direction générale des opérations de la gestion du spectre, Industrie Canada
514 283-8466
Michel.Renaud@ic.gc.ca
www.ic.gc.ca/telecomurgence

Projet de pompiers auxiliaires à Mariville

Une initiation au métier de pompier pour encourager la persévérance scolaire chez les adolescents

PAR LISE GARIÉPY

Le programme de pompiers auxiliaires, instauré par le Service de protection contre les incendies de Mariville en 1998, a pour objet d'encourager la persévérance scolaire tout en permettant aux jeunes de s'initier à la profession de pompier.

Finaliste au mérite Ovation municipale 2012, ce projet est destiné aux jeunes de 14 à 18 ans qui fréquentent l'école secondaire. Jusqu'ici, une vingtaine de jeunes ont pris part à l'expérience. « On prépare la relève », constate le technicien en prévention incendie et pompier au Service de protection contre les incendies de Mariville, M. Daniel Lavoie. « Deux des participants sont depuis devenus pompiers à temps partiel à Mariville, tandis qu'un troisième est pompier à temps plein à la Ville de Montréal », confirme-t-il. Deux autres ont suivi la formation pour être pompiers à temps plein et un sixième a opté pour le Service de police de la Ville de Montréal.

S'apparentant à une activité parascolaire, le programme accueille cinq élèves de l'école secondaire de Mariville sélectionnés selon des critères précis :

- assiduité à l'école;
- bon rendement scolaire;
- conduite irréprochable à l'école, à la maison et dans la société;
- discipline et respect des consignes à la caserne.

Ces pompiers auxiliaires peuvent rester en poste tant qu'ils respectent toutes ces exigences.

Activités

En service les soirs de la semaine jusqu'à 22 h, les fins de semaine, les jours de congé ou les semaines de vacances, les pompiers auxiliaires soutiennent les pompiers lors des trois pratiques mensuelles ou encore lors d'activités bénévoles dans la communauté. Munis de téléavertisseurs, ils répondent aussi aux appels pour apporter leur aide aux pompiers. Leurs tâches,



SSI Mariville

menées dans un milieu encadré et sécuritaire, consistent entre autres à :

- changer les cylindres d'air des pompiers;
- tirer ou rouler les boyaux;
- aider au nettoyage des équipements lors du retour à la caserne.

« Les jeunes qui participent à ce programme peuvent ainsi en apprendre davantage sur le métier de pompier », souligne M. Lavoie. « Ils deviennent membres d'une équipe, mettent en pratique leurs apprentissages et manipulent les divers équipements », poursuit-il.

Objectifs du programme

Sur le plan personnel, les participants développent leur sens des responsabilités et leur autonomie. Ce projet les prépare aux réalités du monde du travail avec toutes les structures et l'encadrement que cela implique. « L'objectif premier de ce programme est de stimuler les intérêts des adolescents et d'assurer leur intégration dans la communauté pour diminuer les problèmes liés à la délinquance pendant l'adolescence », explique M. Lavoie.

Rappelons que ce projet a été mis sur pied en 1998 par M. Réjean Pelletier, le directeur du Service de protection contre les incendies de l'époque.

Information :

M. Daniel Lavoie, technicien en prévention des incendies
 Service de protection contre les incendies de Mariville
 450 460-4444, poste 301
 tpi@ville.mariville.qc.ca



SSI Mariville

Chambly-Carignan

La prévention en action! aux Olympiades de l'école du Parchemin

PAR LISE GARIÉPY

Tout au long de l'année scolaire, dont le thème était « Sauveteurs de demain à du Parchemin », les élèves de l'école primaire du Parchemin, à Carignan, ont eu droit à des capsules éducatives en prévention offertes par leurs professeurs, épaulées par le Service de sécurité incendie de Chambly-Carignan.

Plusieurs partenaires se sont joints à l'équipe pour alimenter les capsules et préparer les Olympiades 2012, l'étape ultime de cette année scolaire, qui avaient pour objectif de faire connaître aux 350 élèves les différents aspects des métiers de pompier, d'ambulancier et de policier. « Ambulances Demers, la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, la Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Montérégie et de l'Estrie du ministère de la Sécurité publique, et le Club Optimiste de Chambly ont aussi contribué au succès de ces Olympiades », précise la technicienne en prévention incendie du Service de sécurité incendie de Chambly-Carignan, M^{me} Roxanne Arnaud.



Robert Collette, SSI Chambly-Carignan

En classe, les élèves ont appris à reconnaître les produits dangereux.

Thèmes des capsules :

- Respect
- Autonomie
- Esprit d'équipe (spécialistes)
- Rapidité
- Empathie
- Persévérance
- Motivation
- Dépassement de soi
- Efficacité

« Les retombées dépassent le cadre scolaire », estime M^{me} Arnaud. « Les enfants ont de leur côté transmis leur nouveau savoir à leurs parents tandis que les professeurs et autres employés ont fait de même dans leur entourage », souligne-t-elle.

La sécurité sous tous ses angles

Plus de 25 activités étaient au programme lors de cette demi-journée d'olympiades. Plusieurs aspects des métiers de pompier, d'ambulancier et de policier ont été abordés lors des jeux adaptés pour les jeunes de la maternelle à la 6^e année.

Ambulanciers

D'autres activités étaient destinées à mieux faire connaître le travail des ambulanciers. Les jeunes ont notamment appris à mieux connaître les parties de leur corps et leur fragilité, de même que les différentes méthodes pour donner les premiers soins, pour immobiliser un blessé et le transporter sur une civière ainsi que pour conduire un véhicule d'urgence.

Policiers

Certaines activités ont mis à l'épreuve la mémoire des participants. Les animateurs leur ont donné des trucs pour retenir les normes de sécurité, pour reconnaître les traits d'une personne et pour mémoriser les chiffres rapidement (plaque d'immatriculation).

De façon plus générale, les jeunes ont été sensibilisés aux valeurs importantes et à plusieurs aspects de la sécurité :

- faire preuve d'esprit d'équipe en ne laissant personne derrière soi;
- élaborer une trousse d'urgence pour trois jours;
- repérer les matières dangereuses présentes à la maison;
- déterminer dans quelles circonstances on appelle le 9-1-1;
- être en forme physiquement.



Robert Collette, SSI Chambly-Carignan

Les enfants devaient circuler à quatre pattes dans la « roulotte de fumée ».



Robert Collette, SSI Chambly-Carignan

Século, la mascotte de la sécurité civile, était de la partie lors des Olympiades.

Ce travail de longue haleine a été capté sur vidéo pour promouvoir la prévention. « Nous espérons que d'autres écoles ou services de sécurité incendie pourront bénéficier de ce projet », a conclu M^{me} Arnaud.

Information :

M^{me} Roxanne Arnaud, TPI
Service de sécurité incendie de Chambly-Carignan
450 658-6146
roxanne.arnaud@ville.chambly.qc.ca

Pour visionner la vidéo *La prévention en action!*
<http://www.youtube.com/watch?v=A89oTxPteds&feature=youtu.be>



Robert Collette, SSI Chambly-Carignan

Les enfants ont appris les rudiments du transport d'un blessé sur une civière.

Kingsey Falls

Formation en prévention incendie pour les futurs gardiennes et gardiens avertis

PAR LISE GARIÉPY

Afin d'inciter les jeunes de 12 à 17 ans à devenir des ambassadeurs de la prévention incendie, le Service de sécurité incendie de Kingsey Falls prévoit organiser pour eux diverses activités de sensibilisation. Déjà une première expérience a été menée auprès de futurs gardiennes et gardiens avertis, qui ont suivi une formation d'une trentaine de minutes sur les consignes de sécurité.

« Il faut miser sur ces jeunes, car ils sont les mieux placés pour faire de la prévention au sein de leur famille », affirme le directeur du Service de sécurité incendie de Kingsey Falls, M. Stéphane Ouellet. Lors de cette première expérience, qui s'est déroulée en mai 2012, ce dernier a rencontré les six garçons et cinq filles inscrits au cours Gardiens et gardiennes avertis.

« Nous avons abordé les thèmes de base », précise M. Ouellet. Les jeunes ont surtout appris à :

- connaître les consignes de sécurité à la maison : le 9-1-1, le numéro de téléphone des parents, les sorties d'urgence, le lieu de rassemblement;
- reconnaître les dangers : briquet, allumettes, barbecue, cuisinière, micro-ondes, grille-pain, poêle à bois, foyer extérieur, produits chimiques;
- réagir correctement : rester calme, s'éloigner du danger, composer le 9-1-1, porter secours sans risquer sa vie, appeler les parents;
- ne pas revenir à l'intérieur.

« Les jeunes ont participé avec enthousiasme à cette activité. On a même dû prolonger la période des questions parce qu'ils étaient curieux d'en apprendre davantage », relate le directeur. À la suite de cette activité, M. Ouellet entend proposer cette formation à d'autres groupes, par exemple aux membres de la Maison des jeunes de Kingsey Falls ou encore aux élèves de l'école primaire Cascatelle, où le service de sécurité incendie effectue déjà des visites de prévention et des exercices d'évacuation.

Simulation

Pour mettre en pratique leur apprentissage, les futurs gardiennes et gardiens avertis ont participé à une simulation. Un membre du groupe a appelé la centrale d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA) pour signaler la présence de fumée dans la résidence où il gardait deux enfants. Il a répondu avec succès aux questions posées par le préposé aux appels d'urgence concernant l'adresse de la résidence, le numéro de téléphone, la présence de fumée ou de flammes et le nombre de personnes présentes dans la maison. Par la suite, le préposé lui a fait part des consignes à respecter, telles qu'amener les enfants au point de rassemblement, ne pas retourner à l'intérieur et attendre les pompiers. « Les autres participants ont pu entendre toute la conversation, même l'appel que le préposé a logé à la caserne », précise M. Ouellet.



SSI Kingsey Falls

Une jeune participante recevant son attestation de participation du directeur du Service de sécurité incendie de Kingsey Falls.

« Cette première expérience avec les jeunes nous a confirmé que nous étions sur la bonne voie », estime M. Ouellet. En effet, elle a eu des répercussions positives. « Des parents nous ont confirmé que les enfants avaient vérifié le fonctionnement de l'avertisseur de fumée de la résidence familiale et avaient insisté pour faire un plan d'évacuation et établir un point de rassemblement après avoir suivi notre formation », souligne le directeur du Service de sécurité incendie de Kingsey Falls.

Information :

M. Stéphane Ouellet
Service de sécurité incendie de Kingsey Falls
819 363-3810
villedekingseyfalls@kingseyfalls.ca

Fonds des nouvelles initiatives

Formation et soutien pour les organisations de bénévoles en recherche et sauvetage

PAR JEAN-THOMAS BILODEAU-FORTIN

Le ministère de la Sécurité publique (MSP) travaille actuellement sur deux projets en matière de recherche et sauvetage en collaboration avec le Fonds des nouvelles initiatives du Secrétariat national de recherche et de sauvetage (SNRS).

Le projet 2012-2013, toujours en cours, a contribué à la création d'un plan de formation pour tous les membres de l'Association québécoise des bénévoles en recherche et sauvetage (AQBR). Le projet 2013-2014, s'il est accepté, permettra à plusieurs municipalités et organisations bénévoles de recevoir du soutien pour l'achat d'équipement spécialisé pour les interventions en milieu isolé.

Formation

Le projet de formation pour les bénévoles est piloté par le Laboratoire d'expertise et de recherche en plein air (LERPA) de l'Université du Québec à Chicoutimi. La recension des écrits et la consultation des partenaires étant terminées, les bénévoles sur le terrain ont déjà commencé à participer à diverses activités.

Équipement

En plus de cette formation, les bénévoles ainsi que les intervenants de plusieurs municipalités du Québec pourraient éventuellement compter sur de l'équipement spécialisé pour les interventions en milieu isolé si le projet soumis l'été dernier par le MSP au SNRS est accepté pour plus d'une trentaine de municipalités et d'organisations bénévoles. Ce projet permettrait alors l'achat de matériel tel que des zodiacs de sauvetage, des vêtements de protection individuelle et des systèmes de radiocommunication, en partie subventionné par le fédéral.

Globalement, le MSP souhaite que ce projet augmente l'offre de services d'urgence professionnels et sécuritaires en milieu isolé. Cet enjeu prend de plus en plus d'importance compte tenu du développement de l'écotourisme et de l'activité économique dans les secteurs isolés et le Nord québécois.

Le SNRS rendra sa décision concernant ce projet en février 2013.

Information :

M. Jean-Thomas Bilodeau-Fortin
Ministère de la Sécurité publique
418 646-6777, poste 40002
jean-thomas.bilodeau-fortin@mssp.gouv.qc.ca

Deux-Montagnes

Acquisition d'une unité mobile d'urgence

PAR LISE GARIÉPY

Le Service de sécurité incendie intermunicipal de Deux-Montagnes-Sainte-Marthe-sur-le-Lac s'est équipé d'une unité de secours avec poste de coordination lui permettant de déployer plus rapidement les mesures d'urgence lors d'un sinistre.

Basée à la caserne de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, cette unité mobile assurera une étroite collaboration entre les services municipaux et diminuera leurs délais d'intervention afin d'améliorer le service aux citoyens, d'effectuer un suivi ponctuel de l'événement et de mettre en place des actions rapides pour les sinistrés.

« Ce véhicule sera entre autres utilisé lors d'incendies majeurs, d'inondations, de fortes pluies, de vents violents ou encore de grosses tempêtes de neige », précise le directeur du Service de sécurité incendie, M. Ron Hunt. « Un bureau a été aménagé pour les intervenants de différents secteurs de la sécurité publique afin de coordonner les ressources lors d'interventions conjointes », ajoute-t-il. En effet, ce véhicule est doté d'un ordinateur, d'écrans, d'un modem, d'équipement de télécommunication numérique, de caméras et d'un éclairage télescopique extérieur, d'un satellite, ainsi que d'une génératrice et d'un système de cascade afin que tout événement puisse y être géré directement.

Ayant constaté que les sinistres étaient de plus en plus nombreux, les élus ont reconnu la nécessité de regrouper les diverses ressources intervenant en sécurité civile pour mener à bien les

opérations. « La Ville a ainsi décidé d'injecter annuellement de l'argent afin de perfectionner nos mesures d'urgence », souligne M. Hunt.

Entraide municipale

Lors de sinistres, ce poste de coordination pourra être prêté aux services de sécurité incendie de l'Entraide Basses-Laurentides ainsi qu'aux villes voisines qui longent le lac des Deux Montagnes et la rivière des Mille Îles. De plus, la Ville de Deux-Montagnes a signé une entente avec la Croix-Rouge pour l'aide aux sinistrés.

Les projets ne s'arrêtent pas là. « Notre objectif est de filmer les sinistres par l'entremise d'un branchement Internet afin de pouvoir diffuser des images en direct à distance dans différents locaux externes », précise M. Hunt. « Nous travaillons aussi à l'implantation d'un nouveau logiciel de mesures d'urgence avec appels téléphoniques automatisés », confirme-t-il.

Rappelons que l'acquisition de ce poste de coordination mobile a pu être réalisée grâce notamment à la contribution financière du Programme conjoint de protection civile de Sécurité publique Canada.

Information :

M. Ron Hunt
Service de sécurité incendie intermunicipal
de Deux-Montagnes-Sainte-Marthe-sur-le-Lac
450 473-2730, poste 248
rhunt@ville.deux-montagnes.qc.ca

Des analystes financiers en région pour soutenir les municipalités et les sinistrés

PAR **ÉDITH DUFOUR ET CAROLINE BÉDARD**

Du 13 février au 11 juin 2012, une nouvelle équipe d'analystes de la Direction du rétablissement du ministère de la Sécurité publique s'est installée dans les directions régionales de la sécurité civile et de la sécurité incendie. Cette initiative vise à améliorer le traitement des dossiers et ainsi faciliter le retour à la vie normale des sinistrés par l'octroi d'une aide financière.

Sept analystes ont été affectés à chacune des directions régionales : Rimouski, Saguenay, Québec, Trois-Rivières, Montréal, Saint-Jean-sur-Richelieu et Gatineau.

Les analystes régionaux sont maintenant opérationnels et participent activement aux événements relatifs aux sinistres réels ou imminents pouvant survenir sur leur territoire respectif. Ce déploiement permet de personnaliser les échanges entre la Direction du rétablissement et les municipalités, les entreprises ainsi que les citoyens.

L'analyste régional accompagne les sinistrés tout au long du processus de traitement de leurs réclamations afin de remédier aux diverses difficultés rencontrées. Comme il est sur place, il est témoin des événements de sa région et répond ainsi de façon optimale aux besoins de la population.

Chaque analyste a la possibilité de constater, de façon concrète, la situation réelle des municipalités de sa région et de détecter plus rapidement leurs besoins, de connaître leurs spécificités et d'offrir des interventions plus ciblées pour le rétablissement. Il peut recueillir des données supplémentaires permettant un traitement plus efficace des dossiers.

Le rapprochement ainsi assuré avec des municipalités facilite la démarche de sensibilisation entreprise par les analystes pour répondre de manière uniforme et cohérente aux besoins et attentes de la clientèle en sécurité civile. En ciblant les besoins des municipalités, l'analyste a, de plus, la responsabilité de fournir de l'information sur les différents programmes d'aide financière mis en œuvre et de répondre aux interrogations du personnel des directions régionales.

L'un des principaux rôles de l'analyste en région est donc un rôle de soutien. En effet, la réalité de chacune des régions diffère de par leur caractère unique et leur situation géographique, d'où l'utilité d'un analyste disponible sur place qui a une meilleure connaissance du milieu, favorisant ainsi le rapprochement avec la clientèle.

Information :

Ministère de la Sécurité publique
Direction du rétablissement
1 888 643-2433

INTER ACTION

Bulletin d'information du ministère de la Sécurité publique
Volume 3, numéro 3, Automne 2012
Tirage : 5500 exemplaires

Version électronique :
www.securitepublique.gouv.qc.ca,
Publications et Statistiques

INTER-**ACTION** est publié par le Service de l'éducation du public de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie. Ce bulletin est destiné aux intervenants en sécurité incendie et en sécurité civile.

Tout article d'Inter-**ACTION** peut être reproduit à condition que la source en soit mentionnée. La reproduction à des fins commerciales doit être autorisée par le ministère de la Sécurité publique.

Pour toute correspondance : inter-action@msp.gouv.qc.ca
418 646-6777, poste 40078, ou 1 866 702-9214

Éditrice

Louise Bisson

Rédactrice en chef

Lise Gariépy

Comité d'orientation

Lucie Michaud, Jean Savard, Amélie Genois, Éline Bernier

Rédacteurs

Caroline Bédard, Joséane Bédard, Chantal Bilodeau, Jean-Thomas Bilodeau-Fortin, Nicolas Chebroux, Édith Dufour, Jean-Sébastien Forest, Josée Gosselin, Annie Gravel et Benoît Matte (MSP), Isabelle Lauzon (SSI Blainville), Patrick Lefebvre (MRC de Vaudreuil-Soulanges) et Michel Renaud (Industrie Canada)

Collaborateurs

Louis Bétournay, Gina Bouchard, Gilles Desgagnés, Roger Gaudreau, Claude Labrie et Hugo Martin (MSP), Mathieu Allaire (MSSS), Stéphane Ouellet (SSI Kingsey Falls), Roxanne Arnaud (SSI Chambly-Carignan), Claude Beauchamp (ENPO), Daniel Lavoie (SSI Marieville), Patrick Lalonde (Collège Montmorency), Étienne Bachand (Zip du Sud-de-l'Estuaire), Ron Hunt (SSI Deux-Montagnes-Sainte-Marthe-sur-le-Lac), Michel Fecteau (SOS Richelieu), Pierre-Paul Malenfant (MSSS), Bernard Dallaire (SSI Alma), Joël Perron (SSI Saint-Félix-de-Kingsey), Bernard Beaudet (SSI Warwick), Serge Giguère (SSI Saint-Jérôme), Pierre-Damien Arel (SSI Varennes), Robert Provencher (SSI Plessisville), Maxime Poulin Grenier (SSI Thetford Mines), Mélanie Drouin (SSI Montréal), Robert Meloche (SSI Saint-Jean-sur-Richelieu), Laurent Querrach (MRC des Laurentides), Éric Flynn (MRC de Vaudreuil-Soulanges), Daniel Oigny (SSI Magog), Mario Levert (SSI Saint-Faustin Lac-Carré), Sonia Béland (SSI Gatineau), Guillaume Vincent (L'Information du Nord), Denyse Journault (Ville de Sainte-Julie)

Photo de la page couverture

Travaux de recharge de sable à Sainte-Flavie
Photo : ZIP du Sud-de-l'Estuaire

Révision linguistique

Joane Marquis et Louise Hamel
Direction des communications

Graphisme

AlainShé

Impression

Les Ateliers de l'Établissement de détention de Québec

Distribution

CSPQ - Distribution documentaire

Dépôt légal - 2012

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 1925-1521 (version imprimée)

ISSN 1925-153X (version électronique)

© Gouvernement du Québec, 2012

Pour un changement d'adresse ou toute autre correspondance :

Inter-**ACTION**

Ministère de la Sécurité publique
Direction de la prévention et de la planification
2525, boul. Laurier, 6^e étage
Québec (Québec) G1V 2L2

inter-action@msp.gouv.qc.ca

Rapport statistique sur les incendies 2012-2013

Participez au concours de photos *Pompiers en action*

PAR ANNIE GRAVEL

Le concours lancé à l'automne 2011 par le Service des statistiques de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie pour illustrer la publication des statistiques en sécurité incendie a été une réussite.

En effet, l'aspect visuel du document a fait l'objet de nombreux commentaires élogieux. Non seulement les photos étaient belles, mais elles transparaient de réalisme et les pompiers s'y sont reconnus.

Bravo aux lauréats :

- **Alarie Photo (Laval) – page couverture**



- **M^{me} Annie Savard (Saint-Félicien)**
- **M. François Arel (Victoriaville)**
- **M. Benoît Beauregard (Mont-Laurier)**
- **M. Gilles Daoust (Les Cèdres)**
- **M. Martin Desrosiers (Saint-Antonin)**

Pour voir les photos, consultez le document *La sécurité incendie au Québec : Rapport d'activités 2010-2011* au www.securitepublique.gouv.qc.ca sous la rubrique *Publications et statistiques* de la section *Sécurité incendie*.

Fort heureux du résultat, le Service des statistiques relance le concours de photos *Pompiers en action* pour sa prochaine publication et vous invite à y participer en grand nombre. Encore cette année, les photos seront soumises à un comité de sélection qui tranchera sur la base de certains critères dont :

- la conformité du matériel et de l'équipement;
- l'adéquation du port de l'équipement;
- la méthode de travail utilisée lors des interventions;
- la qualité et la résolution de l'image;
- la concordance de l'image avec les textes.

Puisque les pompiers accomplissent de multiples tâches, il va de soi que les photos d'interventions autres que la lutte contre un incendie seront les bienvenues.

Vous avez jusqu'au **31 mars 2013** pour participer. Vous courez ainsi la chance de voir votre photo illustrer la publication *La sécurité incendie au Québec : rapport d'activités 2012-2013*.

Faites parvenir vos fichiers à :
 M^{me} Annie Gravel
 Ministère de la Sécurité publique
annie.gravel@msp.gouv.qc.ca
 418 646-6777, poste 40012

Vallée du Richelieu

Une expérience nord-américaine de radiocommunication d'urgence



PAR JEAN-SÉBASTIEN FOREST

Le Club de radioamateur de la vallée du Richelieu VE2CVR, ainsi que des dizaines d'autres clubs de radio amateur du Québec, ont participé les 23 et 24 juin 2012 au *Field Day 2012*. Cette activité nord-américaine, d'une durée de 24 heures, a pour objet de tester les compétences des radios amateurs en communication lors d'une situation d'urgence. Près de 400 échanges ont été effectués lors de l'événement. Chaque communication est enregistrée dans un journal de bord informatisé qui valide l'unicité de celle-ci, car il ne peut y avoir qu'un seul contact entre deux mêmes entités sur une bande de fréquences sélectionnée. À l'issue de cette expérience, le club de radioamateur a ainsi pu conclure que, malgré la désuétude de certains appareils utilisés, il est prêt pour un déploiement en cas d'urgence.

